DOCUMENT RESUME

ED 356 645 FL 021 139

AUTHOR	Leduc, Denise; Mariez, Jean-Marie
TITLE	French Language Arts, 7-8-9: Programme d'etudes.
INSTITUTION	Alberta Dept. of Education, Edmonton. Language Services Branch.
REPORT NO	ISBN-0-7732-0092-4
PUB DATE	88
NOTE	167p.; For grades 10, 11, and 12, see FL 021 140.
PUB TYPE	Guides - Classroom Use - Teaching Guides (For Teacher) (052)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	MF01/PC07 Plus Postage.
DESCRIPTORS	*Behavioral Objectives; *Curriculum Design; Foreign Countries; *French; Grade 7; Grade 8; Grade 9; *Immersion Programs; Notional Functional Syllabi; Secondary Education; *Second Languages; *State Standards; Statewide Planning
IDENTIFIERS	*Alberta; Canada

ABSTRACT

The Alberta (Canada) curriculum for 7th, 8th, and 9th grade French immersion instruction is presented. An introductory section describes the rationale and objectives of the program and provides a brief bibliography. The next section charts the types of discourse on which the curriculum focuses within each language skill area (listening, speaking, reading, writing), with suggested instruction types to be allotted to each. Three subsequent chapters outline in greater detail the behavioral objectives and notional content at each of the three grade levels for oral communication (listening, speaking), reading, and writing instruction. The final section offers ideas and behavioral objectives for enrichment in each skill area, for each discourse type, and at each grade level. (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

FL

ED356645

FRENCH LANGUAGE ARTS
7 - 8 - 9

Programme d'études

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
S. Wobbeko
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
☒ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.
• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy

Language Services

FL 021 139

Alberta
EDUCATION

BEST COPY AVAILABLE

FRENCH LANGUAGE ARTS
7 - 8 - 9

Programme d'études

Alberta
Education
1988

Dépôt légal - quatrième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Canada

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta . Language Services.
French language arts 7 - 8 - 9 : programme d'études.

ISBN 0-7732-0092-4

1. Français (Langue) -- étude et enseignement (secondaire) -- Alberta. --anglophones.
I. Titre

PC2065.A333 1988 440.707123

© 1988, la Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 0L2.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

REMERCIEMENTS

Alberta Education tient à remercier les personnes suivantes pour leur contribution à la préparation de ce programme d'études.

Auteurs	**Denise Leduc** Alberta Education
	Jean-Marie Mariez Alberta Education
Directeur du projet	**Marcel Lavallée** Alberta Education
Coordinatrice du projet	**Francine Bourque** Alberta Education

Nos remerciements s'adressent également aux enseignants et enseignantes qui ont aidé à la réalisation de ce programme, par leur participation aux comités ad hoc, aux comités d'implantation et aussi à ceux qui ont fait l'expérimentation de ce programme. Nous remercions aussi le gouvernement du Québec de nous avoir permis d'utiliser certains textes de leur programme d'études pour l'enseignement du français au secondaire.

ÉQUIPE DE PRODUCTION - LANGUAGE SERVICES BRANCH

Édition et coordination	**Jocelyne Bélanger**
Responsable de la production	**Louise Chady**
Traitement de texte et mise en pages	**Anita Bartosch**
Montage	**Michel Fortier**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

- La raison d'être du programme de français - Immersion 1
- Les buts du programme de français 2
  - La définition de la compétence langagière 2
  - La langue, instrument de communication 7
  - La langue, véhicule de valeurs socio-culturelles 12
- Bibliographie 14

RÉPARTITION DES TYPES DE DISCOURS AU PROGRAMME 15

COMMUNICATION ORALE 23

- Septième année - contenu notionnel 33
- Huitième année - contenu notionnel 43
- Neuvième année - contenu notionnel 53

LECTURE 63

- Septième année - contenu notionnel 69
- Huitième année - contenu notionnel 77
- Neuvième année - contenu notionnel 85

ÉCRITURE 93

- Septième année - contenu notionnel 99
- Huitième année - contenu notionnel 107
- Neuvième année - contenu notionnel 115

ENRICHISSEMENT 123

- Répartition des types de discours 124

- Communication orale 129
- Lecture 137
- Écriture 145

Pour éviter d'alourdir le texte, nous nous conformons dans le présent programme d'études à la règle de grammaire qui permet d'utiliser le masculin avec une valeur de neutre lorsqu'on parle en général. Par exemple, il est clair que lorsqu'on utilise les mots "enseignant" et "élève", ces masculins incluent un enseignant et un élève de l'un ou de l'autre sexe.

LA RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME DE FRANÇAIS
- IMMERSION -

L'immersion! Voilà un terme qui fait figure de nouvel arrivé dans le monde de l'éducation. C'est un phénomène encore tout jeune. Il renferme un dynamisme et connaît un essor que personne n'aurait pu soupçonner il y a vingt ans.

Le cours de français est au coeur de tout programme d'immersion. C'est l'outil indispensable permettant aux élèves non-francophones d'acquérir la connaissance de l'une des deux langues officielles de notre pays et d'apprécier la richesse et la diversité du riche patrimoine culturel français. Pour les élèves inscrits dans un programme d'immersion, le cours de français s'avère également un moyen d'acquérir un deuxième véhicule de communication leur permettant de s'enrichir, tant sur le plan personnel que sur ceux des loisirs et de l'emploi. Enfin, c'est autour du cours de français que graviteront les autres disciplines enseignées en français. De fait, le cours de français donne à l'élève les outils dont il a besoin pour penser et agir dans une deuxième langue.

Ce nouveau programme de français élargit la vision qui a présidé à l'élaboration des programmes précédents. Riche des expériences passées, ce programme intègre de nouveaux éléments clés, fruits de la pratique et de la recherche sur la scène nationale et internationale depuis les quinze dernières années. Il préconise l'approche communicative qui s'inscrit dans un courant éducatif centré sur le vécu et les intérêts de l'élève. Cette approche entraîne une pratique pédagogique qui valorise à la fois l'élève, l'acte d'apprendre et les apprentissages. Ce programme veut aussi révéler aux élèves les nombreux éléments qui composent la langue française. En effet, ce programme offre aux jeunes une occasion de connaître leur univers physique, social et psychologique.

Plusieurs jeunes non-francophones de l'Alberta voient dans le bilinguisme un atout précieux dans leur formation personnelle, intellectuelle et sociale en tant que citoyen du Canada. Ce programme de français, conçu spécifiquement pour cette clientèle scolaire, jouera donc un rôle clé dans le succès des programmes d'immersion offerts en Alberta.

LES BUTS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Au secondaire, les buts du programme de français sont:

- d'amener l'élève à **développer sa compétence langagière,** en développant des habiletés en écriture, en lecture et en communication orale;

- d'amener l'élève à **se sensibiliser aux valeurs socio-culturelles** que véhiculent les discours lus ou écoutés.

Ainsi, le but essentiel du programme d'études est le développement d'une capacité d'emploi de la langue à des fins de COMMUNICATION et de sensibilisation à des VALEURS SOCIO-CULTURELLES propres à la communauté francophone.

A. LA DÉFINITION DE LA COMPÉTENCE LANGAGIÈRE

Dans le cadre de ce programme, la notion de compétence langagière implique plus que la simple habileté à réciter des dialogues avec précision, à changer une phrase écrite du présent au passé, ou à lire à haute voix un passage dans un livre. Elle se réfère plutôt à l'habileté d'utiliser la langue française comme instrument de pensée et de communication, dans des contextes de nature et de complexité variées.

La notion de compétence langagière se réfère d'une part, aux processus mentaux sous-tendant les différents aspects de l'emploi de la langue. D'autre part, elle se réfère aux rapports existant entre les intentions réelles de communication d'un élève et les moyens que lui offre la langue pour les satisfaire. Dans leur effort à définir cette notion, certains auteurs (Cummins, 1980, 1983; Skinner, 1985) en sont arrivés à la conclusion qu'elle pouvait se définir en deux volets:

1. **Compétence langagière de base**

Ce niveau de compétence langagière est caractérisé par un degré de maîtrise de la langue par l'élève, lui permettant de l'utiliser à des fins de repérage et de reproduction d'un fait, d'une idée ou d'un phénomène et cela, SOUS UNE FORME TRÈS VOISINE DE CELLE SOUS LAQUELLE CES ÉLÉMENTS LUI ONT ÉTÉ MONTRÉS LA PREMIÈRE FOIS. Par exemple, ce niveau de compétence langagière permet à l'élève de repérer et de reproduire la définition de termes techniques, d'un mot, d'une formule scientifique, etc. On se réfère donc ici à la CAPACITÉ DE REPÉRER UN CONTENU LITTÉRAL QU'ON EST CAPABLE DE REPRODUIRE SANS PLUS.

2. **Compétence cognitivo-académique**

Le deuxième volet de la compétence langagière permet à l'élève de manipuler de l'information, de façon à créer de nouveaux schèmes de pensée et d'action, en réponse à des problèmes de nature et de complexité variées. On se réfère donc ici à la CAPACITÉ DE COMPRENDRE ET DE MANIPULER DE L'INFORMATION À DES FINS DE RAISONNEMENT.

Chamot (1981) et Skinner (1985) mirent en évidence la relation qui existe entre ces deux volets de la compétence langagière et les différents processus mentaux pouvant être exercés par l'individu, pour comprendre ou produire un discours de nature et de complexité variées. Cette relation est illustrée à la page suivante.

DÉFINITION DE LA COMPÉTENCE LANGAGIÈRE

1. Compétence langagière de base.

Ce niveau de compétence langagière est caractérisé par un degré de maîtrise de la langue par l'élève, lui permettant de l'utiliser à des fins de repérage et de reproduction d'un fait, d'une idée ou d'un phénomène et cela, SOUS UNE FORME TRÈS VOISINE DE CELLE SOUS LAQUELLE CES ÉLÉMENTS LUI ONT ÉTÉ MONTRÉS LA PREMIÈRE FOIS (activité de reproduction sans création d'un nouveau schème de pensée ou d'action). Par exemple, ce niveau de compétence langagière permet à l'élève de repérer et de reproduire la définition de termes techniques, d'un mot, d'une formule scientifique, etc. On se réfère donc ici à la CAPACITÉ DE REPÉRER UN CONTENU LITTÉRAL QU'ON EST CAPABLE DE REPRODUIRE SANS PLUS.

PROCESSUS MENTAUX

Lorsque l'élève aura atteint ce niveau de compétence langagière, il pourra:

- **REPÉRER et REPRODUIRE** de l'information* sous sa forme originale par rapport à:
  - des faits,
  - des moyens d'utiliser des données,
  - une formule mathématique,
  - des façons de penser, d'agir ou de faire,

pour réaliser son intention de communication.

---

2. Compétence cognitivo-académique.

Le deuxième volet de la compétence langagière permet à l'élève de manipuler de l'information, de façon à créer de nouveaux schèmes de pensée et d'action, en réponse à des problèmes de nature et de complexité variées. On se réfère donc ici à la CAPACITÉ DE COMPRENDRE ET DE MANIPULER DES INFORMATIONS À DES FINS DE RAISONNEMENT.

Lorsque l'élève aura atteint ce niveau de compétence langagière, il pourra:

- **SÉLECTIONNER**, parmi un ensemble d'informations, celles dont il a besoin pour répondre à une intention de communication;

- **REGROUPER** des informations, c'est-à-dire de les repérer et de sélectionner celles qui sont pertinentes en vue d'établir des liens entre elles pour, soit:

  - les **RÉSUMER**,
  - les **SYNTHÉTISER**,
  - les **COMPARER**,
  - ou les **INTÉGRER** dans un nouveau mode de pensée ou d'action;

- **INFÉRER** des informations, c'est-à-dire extrapoler de l'information qui n'est pas explicitement fournie dans un discours écrit ou oral, pour réaliser une intention de communication;

- **ÉVALUER** des messages, en exprimant ce qu'il pense des idées, des sentiments, des informations émis et de leur pertinence par rapport à son intention de communication.

* Le terme information se réfère à tout ce qui peut être partagé ou échangé dans le cadre d'un acte de communication tel qu'un mot, une image, une façon de penser, de faire ou d'agir.

Pourquoi tellement insister sur cette notion de compétence langagière? Trop souvent, dans la pratique quotidienne, cette notion est associée exclusivement à la compétence langagière de base. C'est pour cette raison, comme l'a indiqué Hutchinson (1967), que la majorité des activités de communication visent surtout à stimuler l'élève à faire du repérage et de la reproduction d'informations. Ceci favorise surtout le développement d'une compétence langagière de base, au détriment d'une compétence cognitivo-académique. Une telle orientation pourrait créer des difficultés académiques sérieuses pour l'élève, non seulement en français mais aussi dans des sujets tels que les sciences, les mathématiques et les études sociales. Dans ces matières scolaires, on retrouve très souvent des élèves qui peuvent facilement utiliser la langue pour mémoriser et reproduire de l'information factuelle (faits, formules mathématiques, etc.). Par contre, lorsqu'ils doivent utiliser la langue à des fins de raisonnements abstraits (établir des relations de cause à effet, etc.), ils éprouvent de sérieuses difficultés (Skinner, 1985).

Dans cette perspective, le développement des deux niveaux de compétence langagière est à concevoir dans leur relation avec les processus mentaux correspondants. Cela signifie que si l'élève est orienté à exercer toute la gamme des processus mentaux lors de la réalisation d'intentions de communication, il sera amené à développer simultanément les deux niveaux de compétence langagière.

Ainsi, au niveau de la préparation des activités de communication, il deviendra impératif de s'assurer qu'il y ait un équilibre quantitatif entre celles favorisant le développement de la compétence cognitivo-académique et celles mettant l'accent sur le développement de la compétence de base. Le guide pédagogique détaillera la façon de procéder pour développer les deux niveaux de compétence langagière.

Le **développement D'UNE COMPÉTENCE LANGAGIÈRE** en français suppose l'acquisition et l'exercice **D'HABILETÉS** (savoir-faire) au niveau:

- de la communication orale, c'est-à-dire de l'habileté de l'élève à produire et/ou à **comprendre** un **discours oral** signifiant, de nature et de complexité variées;

- de la lecture, c'est-à-dire de l'habileté de l'élève à **comprendre** le sens d'un **discours écrit** signifiant, de nature et de complexité variées;

- de l'écriture, c'est-à-dire de l'habileté de l'élève à **produire** un **discours écrit** signifiant, de nature et de complexité variées.

Ces habiletés sont toujours en développement. Toutefois, dans le programme de français, ces habiletés en langue écrite (lire et écrire) et en communication orale (écouter et parler) ont été précisées sous la forme d'objectifs spécifiques terminaux à chacun des niveaux d'enseignement. Ils devront donc être vus au cours de cette année, puisqu'un certain nombre d'entre eux ne réapparaîtront pas dans les années suivantes. Les objectifs formulés pour chacune de ces habiletés détermineront dans quelle situation de communication l'élève sera appelé à fonctionner, avec quelle intention de communication il pourra être appelé à la réaliser ou à la comprendre et quel rôle il sera susceptible de jouer dans une situation de communication donnée (locuteur ET interlocuteur/locuteur OU interlocuteur.)

L'exercice d'une HABILETÉ suppose à son tour l'acquisition et l'utilisation fonctionnelles:

- de **CONNAISSANCES** sur le code linguistique, c'est-à-dire l'ensemble des éléments linguistiques (syntaxe, morphologie, etc.) ainsi que les règles d'usage dont l'élève se servira pour comprendre ou produire un discours;

- de **TECHNIQUES,** c'est-à-dire des instruments dont se servira l'élève pour faciliter la production ou la compréhension de son discours tels que:

  - les dictionnaires,
  - les livres de grammaire,
  - les encyclopédies,
  - l'entrevue,

- la table ronde,
- le débat, etc.

Ces connaissances et techniques font l'objet d'**objectifs terminaux** pour chaque année scolaire, c'est-à-dire qu'ils constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin d'une année scolaire.

B. LA LANGUE, INSTRUMENT DE COMMUNICATION

Par définition, la communication est un processus dynamique mettant en présence un/des **interlocuteur/s** (récepteur) et un/des **locuteur/s** (émetteur) partageant, par le biais d'un code commun, un message sous la forme d'un **discours** signifiant dans un contexte particulier et ayant une **intention précise**. Le terme "message" englobe toute information pouvant être transmise, telle qu'un mot, une image, un concept, une façon de faire, une façon d'agir ou une façon d'être. Le terme "partager" réfère à l'idée d'échange et de mise en commun d'informations contrairement à la stricte transmission de connaissances d'une personne à une autre.

1. Éléments et composantes de l'acte de communication

En premier lieu, cette définition implique qu'il y a, à la base de tout acte de communication, cinq éléments fondamentaux: le **locuteur**, l'**interlocuteur**, le **message**, un **code** et un **contexte**, à partir desquels l'acte de communication s'effectue.

a) Le **locuteur** est celui qui émet ou énonce un message, sous la forme d'un discours, à l'intention d'un interlocuteur. La façon qu'il émettra ou énoncera son message sera conditionnée par son âge, sa personnalité, sa connaissance du sujet, ses valeurs socio-culturelles et son statut social.

b) L'**interlocuteur** est celui qui reçoit le message, le comprend, l'interprète et finalement, réagit d'une certaine manière. La façon dont il comprendra, interprètera et réagira au message

sera conditionnée par son âge, sa personnalité, sa connaissance du sujet, ses valeurs socio-culturelles et son statut social.

c) Le **message** est composé d'informations véhiculant des faits, des idées, des concepts, des façons d'agir, de penser ou d'être que le locuteur et l'interlocuteur veulent partager selon une intention particulière.

d) Le **code** est un système composé d'éléments verbaux (langage écrit et oral) et non-verbaux (mimique, geste, intonation, etc.) qui se conforment à des règles d'usage.

e) Le **contexte** dans lequel une communication s'établit est l'ensemble des circonstances (humaines, physiques, socio-culturelles, etc.) extérieures à l'acte de communication et ayant une influence sur la production ou la compréhension d'un discours.

En deuxième lieu, cette définition implique que la communication est un processus dynamique que l'on peut diviser en **quatre principales composantes:** la **production** du discours (sa conception et sa construction), la **transmission**, la **compréhension** et la **rétroaction** à ce discours.

a) La **production:**

- La conception du discours est l'étape durant laquelle le locuteur repère, sélectionne, regroupe, infère et évalue, à partir de ses connaissances et de ses expériences, les informations nécessaires à l'élaboration de son discours.

- La construction du discours est l'étape durant laquelle le locuteur organise les composantes de son discours, au moyen des éléments verbaux et non-verbaux qui sont à sa disposition et dont les règles d'usage sont connues du locuteur et de l'interlocuteur.

b) La **transmission** du discours est l'étape durant laquelle le locuteur transmet le message par le biais d'un canal, tel que: la parole, le livre, l'affiche, le film, la vidéo, la bande magnétoscopique, etc.

c) La **compréhension** est la réception du discours par l'interlocuteur qui le comprend et l'interprète à partir de sa personnalité, de ses expériences, de l'environnement et de sa connaissance du sujet.

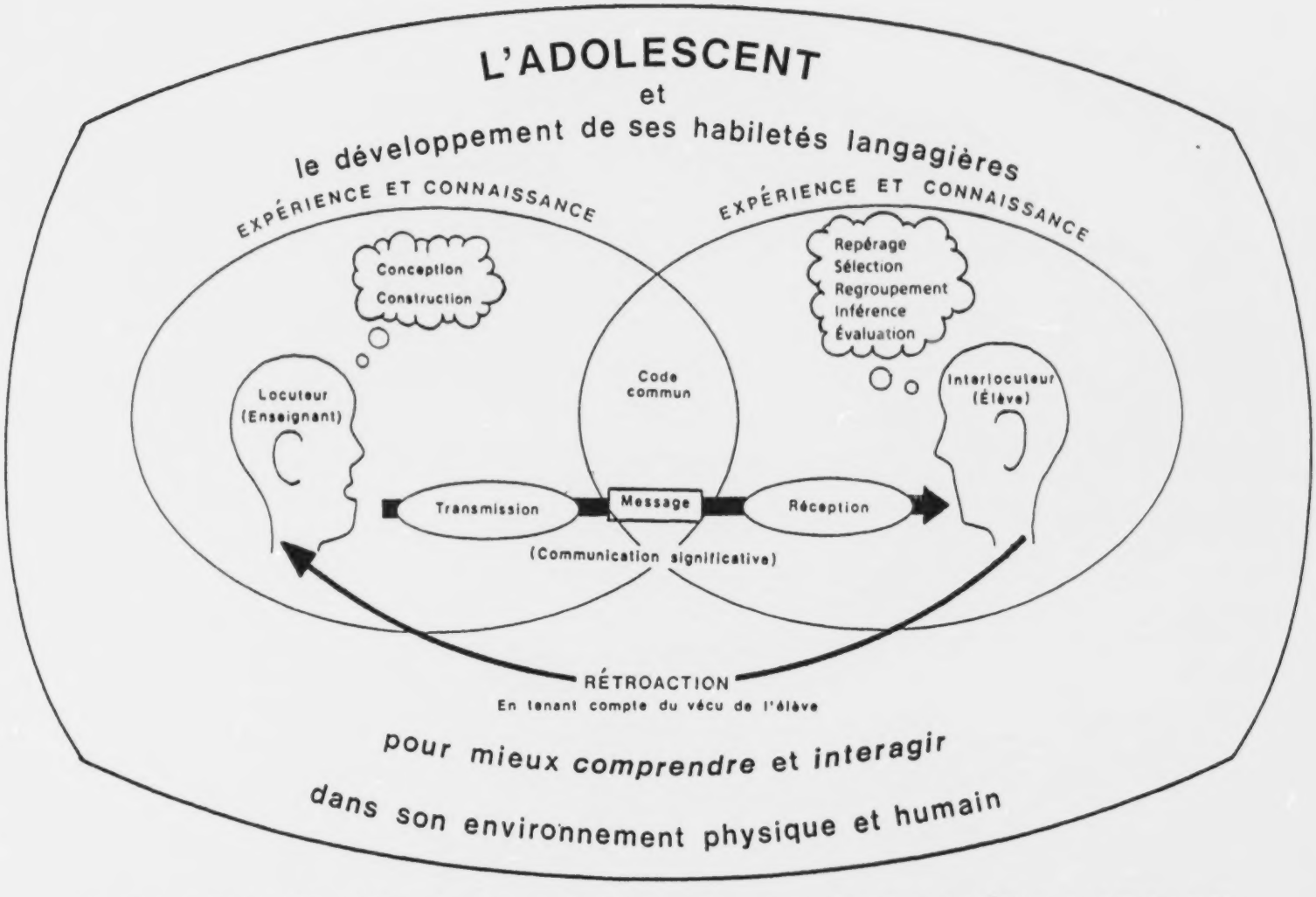

Figure adaptée de: Girard, Francine, **Apprendre à communiquer en public**, Montréal, Édition La Lignée, 1985.

d) La **rétroaction** est l'étape durant laquelle l'interlocuteur réagit au discours, en laissant savoir au locuteur ce qu'il pense des idées ou des faits qui ont été énoncés dans le cadre de ce discours.

2. Définition et types de discours

Tel que mentionné précédemment, l'objet de la communication est la **production** ou la **compréhension** d'un **discours signifiant**, répondant à l'intention d'un locuteur ou d'un interlocuteur. On appelle **discours** toute production orale ou écrite qui véhicule un message, qu'il s'agisse de milliers de mots (roman, histoire, récit, etc.) ou de quelques phrases (par exemple, répondre à une question). On appelle **discours signifiant**, celui qui reflète le vécu ou les intérêts du locuteur et/ou de l'interlocuteur. Il correspond à une intention de communication particulière, stimulée par un contexte situationnel particulier.

Il y a différents types de discours qui peuvent être produits ou compris par l'élève. Chacun de ces discours est caractérisé par une intention de communication précise, servant de cadre au choix et à l'organisation d'éléments linguistiques, et parfois prosodiques, nécessaires à sa formulation. Ces types de discours se classent de la façon suivante:

a) **Le discours à caractère informatif**

La fonction de ce discours est de satisfaire un besoin d'informer ou de s'informer sur un sujet. Ce type de discours se retrouve sous la forme d'exposés, de monographies, d'articles d'encyclopédies, de lettres, de comptes rendus, etc.

b) **Le discours à caractère expressif**

La fonction de ce discours est de satisfaire un besoin d'exprimer ses sentiments, ses goûts ou ses opinions

sur un sujet, ou de connaître ceux d'une autre personne. On retrouve ce type de discours sous la forme de cartes postales, de lettres personnelles, d'éditoriaux, etc.

c) **Le discours à caractère incitatif**

La fonction de ce discours est de s'informer pour adopter un certain comportement ou de chercher à inciter un interlocuteur à adopter un certain comportement. On retrouve ce type de discours sous la forme d'affiches publicitaires, d'annonces, de consignes, de recettes, de modes d'emploi, etc.

d) **Le discours à caractère ludique/poétique**

La fonction de ce discours est de divertir ou de satisfaire un besoin d'imaginaire chez le locuteur ou l'interlocuteur. Ce type de discours se retrouve sous la forme de poèmes, de fables, de récits, de bandes dessinées, de jeux de mots, de monologues, etc.

C. LA LANGUE, VÉHICULE DE VALEURS SOCIO-CULTURELLES

La langue est l'expression la plus manifeste d'une culture. Au sein de toutes collectivités distinctes, la langue commune est toujours l'expression d'une communauté (ses façons de penser, d'agir ou d'être) et le moyen par lequel ses valeurs socio-culturelles se manifestent à la conscience de chaque individu. Le contenu d'un discours oral ou écrit n'est jamais neutre. Il réfère toujours à un type de comportement intellectuel ou affectif qui est propre au locuteur et à sa communauté d'appartenance.

Pour cette raison, l'élève en classe de français, qu'il soit en position de produire ou de comprendre un discours, peut être impliqué dans un processus de repérage, de sélection, de regroupement, d'inférence ou d'évaluation de valeurs

socio-culturelles. Le sujet traité, le choix des informations, le choix des mots, les justifications apportées, les opinions exprimées, leur formulation, etc., sont autant d'éléments susceptibles de communiquer des valeurs socio-culturelles dans un discours oral ou écrit. Ces valeurs peuvent parfois être transmises de façon très explicite. C'est le cas notamment d'un éditorial dans un journal qui prend position en faveur de la paix et contre la course aux armements. Dans d'autres cas, ces valeurs socio-culturelles sont transmises de manière indirecte. Par exemple, un discours informatif décrivant seulement les aspects positifs d'un pays, met ainsi en évidence la façon que l'auteur veut que le lecteur perçoive ce pays. Il en est de même dans un texte à caractère ludique/poétique où l'auteur, dans le cadre d'une fable, veut exprimer implicitement son support en faveur de l'infériorité sociale de la femme, en l'associant à des postes subalternes.

Dans le cadre du programme de français, il sera nécessaire d'amener l'élève à:

- découvrir les valeurs socio-culturelles de la communauté francophone lorsqu'il est en **situation de compréhension** d'un discours écrit ou oral, c'est-à-dire que l'enseignant devra amener l'élève à développer sa capacité de repérer des façons d'être, d'agir ou de penser qui sont similaires ou différentes de celles des membres de la communauté francophone.

BIBLIOGRAPHIE

Chamot, A. V. "Application of Second Language Acquisition Research to the Bilingual Classroom." Focus 8 (1981).

Cummins, Jim. "The Construct of Language Proficiency in Bilingual Education." Georgetown University Round Table on Languages and Linguistics. Edited by J.E. Alatis. Washington, D.C.: Georgetown University Press, 1980.

_____. "Language Proficiency and Academic Achievement." Issues in Language Testing Research. Edited by J.W. Oller, Jr. Rowler, Mass.: Newbury House, 1983.

Hutchinson, H. "Creative and Productive Thinking in the Classroom." The Journal of Creative Behaviour 2, no. 4 (1967): 719.

Paquette, C., **Vers une pratique de la pédagogie ouverte**, Laval, Édition N.H.P., 1976.

Paré, A., **Créativité et pédagogie ouverte**, Québec, Édition N.H.P., 1977.

Skinner, D.C. "Access to Meaning: The Anatomy of the Language/Learning Connection." Journal of Multilingual and Multicultural Development 6, no. 2 (1985): 97-115.

RÉPARTITION DES TYPES DE DISCOURS AU PROGRAMME

Les tableaux suivants vous présentent, à chacun des niveaux d'enseignement, la répartition des types de discours qui devront être développés à l'écrit, en lecture et en communication orale (parler, écouter). Vous constaterez qu'à chacun des niveaux d'enseignement, certains types de discours ne sont pas à couvrir, soit à l'oral ou à l'écrit.

Nous avons dû faire ces choix à cause du nombre de minutes allouées pour l'enseignement de la langue française et du temps à consacrer au développement de l'habileté des élèves quant à chacun des types de discours. Vous trouverez, à la fin de cette section, deux tableaux regroupant des pourcentages de temps à consacrer au développement de chaque habileté. Ces pourcentages indiquent le degré d'importance accordé au développement des habiletés privilégiées dans ce nouveau programme.

Vous devrez donc être très attentif au contenu proposé dans votre matériel didactique, car certains modules ou activités ne correspondront pas à votre programme d'études. Toutefois, ces activités pourront être réalisées dans le cadre du 25% du temps que le programme laisse au choix de l'enseignant pour pallier à certaines difficultés d'apprentissage ou pour offrir de l'enrichissement.

IMMERSION

TABLEAU SYNTHÈSE - 7e ANNÉE

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
COMPRÉHENSION	Cassettes: Exposés informatifs sur un sujet non lié à l'actualité (6 hres)	Cassettes: Modes d'emploi ou instructions (6 hres)	Cassettes: goûts/sentiments de quelqu'un (6 hres)	Récits d'aventures (12 hres) Cassettes: Chansons populaires (6 hres)	ORAL
	Articles d'encyclopédie ou de revue pour la jeunesse (8 hres)			Roman (18 hres)	ÉCRIT
PRODUCTION	Exposés informatifs sur un sujet non lié à l'actualité (15 hres)	Instructions avec démonstration (12 hres)		Saynète (12 hres)	ORAL
			Textes expressifs (goûts/sentiments) (13 hres)		ÉCRIT
	66 hres			48 hres	

7e ANNÉE
IMMERSION

Compréhension	Production
O = Écouter	É = Écrire
É = Lire	O = Parler

O	des exposés à caractère informatif portant sur un sujet non lié à l'actualité (INF.)	O	des exposés à caractère informatif portant sur un sujet non lié à l'actualité (INF.)
O	des modes d'emploi ou des instructions (INC.)	O	des instructions avec démonstration (INC.)
O	des textes expressifs portant sur les goûts et les sentiments de quelqu'un (EXPR.)	O	des saynètes (création personnelle/collective) (LUD./POÉT.)
O	des récits d'aventures (LUD./POÉT.)	É	des textes expressifs portant sur ses goûts/sentiments (EXPR.)
O	des chansons populaires (LUD./POÉT.)		
É	des articles d'encyclopédie ou de revue pour la jeunesse (INF.)		
É	un roman (LUD./POÉT.)		

IMMERSION

TABLEAU SYNTHÈSE - 8e ANNÉE

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
COMPRÉHENSION		Mode d'emploi ou instructions (6 hres)	Exposés expressifs: Goûts/sentiments de quelqu'un (6 hres)	Récits d'aventures (12 hres) Poèmes (6 hres)	ORAL
COMPRÉHENSION	Articles d'encyclopédie ou de revue pour la jeunesse (8 hres)			Roman (18 hres)	ÉCRIT
PRODUCTION		Instructions avec démonstration (12 hres)	Exposés expressifs (ses goûts/sentiments) (13 hres)	Saynète (12 hres)	ORAL
PRODUCTION	Textes informatifs sur un sujet non lié à l'actualité (18 hres)				ÉCRIT
	63 hres			48 hres	

8e ANNÉE
IMMERSION

Compréhension	Production
O = Écouter	É = Écrire
É = Lire	O = Parler

O	des modes d'emploi ou des instructions (INC.)	O	des instructions avec démonstration (INC.)
O	des exposés à caractère expressif portant sur les goûts/sentiments de quelqu'un (EXPR.)	O	des exposés expressifs portant sur ses goûts/sentiments (EXPR.)
O	des récits d'aventures (LUD./POÉT.)	O	des saynètes (création personnelle/collective) (LUD./POÉT.)
O	des poèmes (LUD./POÉT.)	É	des textes informatifs sur un sujet non lié à l'actualité (INF.)
É	des articles d'encyclopédie ou de revue pour la jeunesse (INF.)		
É	un roman (LUD./POÉT.)		

IMMERSION

TABLEAU SYNTHÈSE - 9e ANNÉE

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
COMPRÉHENSION		Cassettes: Règles de jeux (6 hres)	Exposés expressifs (goûts/sentiments de quelqu'un) (10 hres)	Poèmes (6 hres) Cassettes: Chansons folkloriques (6 hres)	ORAL
COMPRÉHENSION	Faits divers (6 hres)	Règles de jeux (10 hres)		Roman (18 hres)	ÉCRIT
PRODUCTION	Comptes rendus d'événements (10 hres)		Exposés expressifs (ses goûts/sentiments) (13 hres)	Saynète (12 hres)	ORAL
PRODUCTION			Textes expressifs (ses goûts/sentiments) (13 hres)		ÉCRIT
		68 hres		42 hres	

9e ANNÉE
IMMERSION

Compréhension	Production
O = Écouter	É = Écrire
É = Lire	O = Parler

O	des règles de jeu (INC.)	O	des exposés expressifs portant sur ses goûts/sentiments (EXPR.)
O	des exposés expressifs portant sur les goûts/sentiments de quelqu'un (EXPR.)	O	les saynètes (création personnelle/collective) (LUD./POÉT.)
O	des poèmes (LUD./POÉT.)	O	des comptes rendus d'événements (INF.)
O	des chansons folkloriques (LUD./POÉT.)	É	des textes expressifs portant sur ses goûts/sentiments (EXPR.)
É	des règles de jeu (INC.)		
É	des faits divers (INF.)		
É	un roman (LUD./POÉT.)		

RÉPARTITION DU TEMPS

	Compréhension orale (écouter)	Production orale (parler)	Compréhension écrite (lire)	Production écrite (écrire)	Discours littéraires	Discours non-littéraires	Nombre d'heures utilisées
7e année	25 hres 22%	35 hres 31%	28 hres 25%	25 hres 22%	45 hres 40%	68 hres 60%	113 hres
8e année	20 hres 21% 18%	38 hres 30% 34%	28 hres 26% 25%	25 hres 22% 23%	40 hres 42% 36%	71 hres 58% 64%	111 hres
9e année	26 hres 23%	30 hres 27%	30 hres 27%	25 hres 23%	55 hres 50%	56 hres 50%	111 hres

	Compréhension (écouter-lire)	Production (parler-écrire)	Orale (parler-écouter)	Écrite (lire-écrire)	Discours littéraires	Discours non-littéraires	Nombre d'heures utilisées
7e année	53 hres 47%	60 hres 53%	60 hres 53%	53 hres 47%	45 hres 40%	68 hres 60%	113 hres
8e année	48 hres 48% 43%	63 hres 52% 57%	58 hres 51% 52%	53 hres 49% 48%	40 hres 42% 36%	71 hres 58% 64%	111 hres
9e année	56 hres 50%	55 hres 50%	56 hres 50%	55 hres 50%	55 hres 50%	56 hres 50%	111 hres
						Année scolaire *	112 hres - 1er cycle

* 112 hres - représente 75% du temps d'enseignement pour une année scolaire du secondaire premier cycle.

LA COMMUNICATION ORALE *

1. LES BUTS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Au secondaire, les buts du programme de français sont :

- d'amener l'élève à **développer sa compétence langagière,** en développant des habiletés en écriture, en lecture et en communication orale;

- d'amener l'élève à **se sensibiliser aux valeurs socio-culturelles francophones** que véhiculent les discours écoutés (compréhension orale);

- d'amener l'élève à **proposer une vision du monde** à travers la production de discours oraux (production orale).

L'enseignement de la langue française, en situation d'immersion, s'organise donc autour de deux pôles : le développement de la compétence langagière de l'élève et sa sensibilisation aux valeurs socio-culturelles de la communauté francophone.

* Le volet COMMUNICATION ORALE du guide pédagogique apportera plus d'informations concernant l'habileté à communiquer oralement.

2. LA COMMUNICATION ORALE

L'habileté à communiquer oralement implique le développement simultané ou non de la capacité de COMPRÉHENSION et de PRODUCTION de discours oraux, de caractère varié (informatif, expressif, incitatif et ludique/poétique).

2.1. LA COMPRÉHENSION ORALE (ÉCOUTER)

2.1.1. La définition de l'écoute

L'habileté à écouter consiste essentiellement à COMPRENDRE, selon une **intention précise de communication,** les informations recherchées, contenues dans un discours à caractère informatif, expressif, incitatif ou ludique/poétique.

En situation d'écoute, l'élève se voit attribuer le rôle d'**interlocuteur,** c'est-à-dire qu'**il est mis en situation de réception,** de **compréhension,** d'**interprétation** et de **réaction** à un message donné oralement. Il utilisera donc les PROCESSUS MENTAUX nécessaires pour extraire l'information requise afin de répondre à l'intention de communication. Il reviendra à l'enseignant de présenter des situations diversifiées qui permettront à l'élève d'utiliser toute la gamme des processus mentaux.

Sa compréhension du discours oral sera influencée, entre autres, par :

- les connaissances et les expériences qu'il possède au préalable sur le sujet traité;

- son expérience d'écoute, en français, dans sa langue seconde.

Le développement de l'habileté à écouter repose, en partie, sur l'utilisation de moyens qui permettront de mieux comprendre le

sens du texte, soit l'acquisition de **connaissances** (lexique et syntaxe) et de **techniques** (éléments prosodiques, prise de notes, etc.).

2.1.2 L'objet et la nature des objectifs d'apprentissage en écoute

a) Les objectifs d'apprentissage au niveau de l'habileté à écouter

Les objectifs formulés au niveau de **l'habileté à écouter** se nomment **objectifs spécifiques.** Ils décrivent ce que l'élève devra faire lorsqu'il sera en situation pratique de compréhension orale.

Chaque discours au programme renferme une série d'objectifs spécifiques à atteindre, qu'il s'agisse de l'habileté à écouter un message publicitaire (11e année) ou de l'habileté à écouter des récits d'aventures (7e année). Tous les objectifs spécifiques sont qualifiés de "TERMINAL". **La mention "OBJECTIF TERMINAL" doit être interprétée pour l'élève comme étant la performance minimale attendue, compte tenu du degré de complexité et d'abstraction des textes à écouter pour une année particulière.** Il revient donc à l'enseignant d'établir le portrait-type d'un élève moyen du niveau scolaire auquel il enseigne. Ce portrait-type servira alors à juger de la performance de l'élève. Il en va de même pour les quelques objectifs spécifiques qui se répètent sur plusieurs années. Ainsi, l'objectif spécifique "résumer ce qui est dit" apparaît dans l'habileté à écouter des discours expressifs. Il va de soi que l'enseignant attendra un niveau de performance différent d'un élève de 9e année de celui d'un élève de 12e année.

Bien que l'enseignant doive couvrir tous les objectifs spécifiques de chaque discours, il aura soin de vérifier la pertinence

des objectifs spécifiques par rapport à son intention de communication particulière. En effet, il arrivera occasionnellement qu'un ou plusieurs objectifs spécifiques n'aient aucun rapport avec l'intention de communication mise de l'avant. Il suffira simplement de choisir ceux qui sont reliés à l'intention et de sélectionner les autres dans un autre module.

En compréhension orale, on doit évaluer l'atteinte des **objectifs spécifiques** sélectionnés.

b) **Les objectifs d'apprentissage au niveau des CONNAISSANCES et des TECHNIQUES**

Les objectifs relatifs aux connaissances décrivent ce que l'élève devra acquérir et utiliser en situation d'écoute. La mention "OBJECTIF MINIMAL" fait référence aux types de connaissances que l'élève devra développer pour pouvoir bien écouter. Généralement, en compréhension orale, on indique les catégories d'objectifs, mais on ne précise pas les connaissances spécifiques à acquérir. Par exemple, il est dit que l'élève devra développer des connaissances lexicales, sans pour autant préciser lesquelles. La situation est identique pour les éléments prosodiques. C'est le type et le degré de complexité et d'abstraction des discours à écouter qui détermineront les connaissances que l'élève devra maîtriser pour satisfaire efficacement ses intentions de communication. En ce qui concerne les objectifs relatifs aux techniques, il sera indiqué s'ils sont "minimal" ou "terminal".

En compréhension orale, c'est la compréhension du message qui sera à évaluer. Les **connaissances** et les **techniques** sont des **MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER.**

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques formulés pour chaque année scolaire ne doivent pas être enseignés les uns après les autres. L'ordre dans lequel les objectifs sont présentés dans le programme ne doit pas inciter l'enseignant à les considérer soit isolément, soit dans l'ordre indiqué. L'enseignant choisira les objectifs selon son intention d'écoute. Les situations de compréhension orale devront permettre l'intégration de plusieurs objectifs à la fois.

c) **La nature des activités d'écoute**

Toute activité d'écoute doit trouver son origine dans une situation qui suscite chez l'élève une intention réelle de communication. Il est donc primordial que les discours oraux faisant l'objet d'une activité d'écoute, reflètent **le vécu et les intérêts de l'élève.** Le développement de l'écoute sera souvent influencé par l'intérêt que porte l'élève au contenu du sujet traité. Aussi, si la majorité des discours oraux à écouter ne reflète pas sa réalité et/ou ses intérêts, il pourra moins s'impliquer dans son processus de développement de l'habileté à écouter.

2.2. LA PRODUCTION ORALE (PARLER)

2.2.1. La définition de la production orale

La production orale consiste essentiellement en la capacité de l'élève de **produire oralement un discours signifiant. Ce discours communique un message à un interlocuteur-cible, selon une intention de communication à satisfaire, tout en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et des discours.** Lorsque l'élève est placé en situation de production orale, il se voit attribuer le rôle de LOCUTEUR, c'est-à-dire qu'il conçoit, construit et transmet un message.

La qualité de sa production écrite sera influencée, entre autres, par :

- les connaissances et les expériences qu'il possède déjà sur le sujet traité;

- son expérience de la production orale (parler), en français, dans sa langue seconde.

Le développement de cette habileté repose, en partie, sur l'acquisition et l'utilisation de **connaissances** (le lexique, la structure du discours) et de **techniques** (les éléments prosodiques et les techniques).

2.2.2. L'objet et la nature des objectifs d'apprentissage en production orale

a) Les objectifs d'apprentissage au niveau de l'habileté à produire un discours oral

Les objectifs formulés au niveau de l'**habileté à produire un discours oral** se nomment **objectifs spécifiques.** Ils décrivent ce que l'élève devra faire avec la langue lorsqu'il sera en situation pratique de production orale.

Chaque discours du programme renferme une série d'**objectifs spécifiques** à atteindre, qu'il s'agisse de l'habileté à produire des instructions avec démonstration (8e année) ou de l'habileté à produire un exposé informatif (11e année). Tous les objectifs spécifiques sont qualifiés de "TERMINAL". **La mention "OBJECTIF TERMINAL" doit être interprétée pour l'élève comme étant la performance minimale attendue, compte tenu du degré de complexité et d'abstraction des discours à produire oralement au cours d'une année particulière.** Il revient donc à l'enseignant d'établir le portrait-type d'un

élève moyen du niveau scolaire auquel il enseigne. Ce portrait-type servira alors à juger de la performance de l'élève. Il en va de même pour les **objectifs spécifiques** qui se répètent dans plusieurs années. Ainsi l'objectif spécifique "exprimer ses goûts ou sentiments" apparaît dans l'habileté à produire un exposé expressif. Il va de soi que l'enseignant attendra un niveau de performance différent d'un élève de 8e année de celui d'un élève de 10e année.

Mentionnons que TOUS les objectifs spécifiques relatifs à chaque production orale du programme doivent être vus au cours de l'année scolaire visée. Le nombre d'objectifs variant d'un discours à l'autre, l'enseignant qui choisirait, lors d'une première démarche (c'est-à-dire un minimum de trois situations d'apprentissage similaires) de ne faire qu'une partie de ces objectifs, devra s'assurer de revoir ce discours pendant l'année scolaire, de façon à compléter les objectifs spécifiques qui n'auraient pas été vus, à moins qu'ils se retrouvent dans d'autres types de discours tels "identifier un public-cible".

b) **Les objectifs d'apprentissage au niveau des CONNAISSANCES et des TECHNIQUES**

Les objectifs relatifs aux connaissances décrivent ce que l'élève devra acquérir et utiliser en situation de production orale. La mention "OBJECTIF MINIMAL" fait référence aux types de connaissances que l'élève devra développer pour pouvoir exercer efficacement sa capacité de produire un discours oral. Généralement, en production orale, ces objectifs ne précisent pas les connaissances à acquérir. Par exemple, il est dit que l'élève devra développer des connaissances lexicales, mais sans pour autant préciser lesquelles. La situation est identique pour les éléments prosodiques. Ce sont le type et le degré de complexité et d'abstraction des discours à pro-

duire qui détermineront les connaissances que l'élève devra développer pour satisfaire efficacement ses intentions de communication. En ce qui concerne les objectifs relatifs aux techniques telles que le plan, l'enquête, etc., ils suivent le cours normal de minimal à terminal.

En production orale, on évaluera les **connaissances** et les **techniques** au programme.

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques formulés pour chaque année scolaire ne doivent pas être enseignés les uns après les autres. L'ordre dans lequel les objectifs sont présentés dans le programme ne doit pas inciter l'enseignant à les considérer soit isolément, soit dans l'ordre indiqué. L'enseignant choisira les objectifs selon son intention. Les situations de production orale devront permettre l'**intégration** de plusieurs objectifs à la fois.

c) **La nature des activités de production orale**

Chez l'élève, la production orale doit **trouver son origine dans une situation qui suscite chez l'élève une intention réelle de communication.** Il est donc primordial que les textes ou sujets proposés, faisant l'objet d'une activité de production orale, reflètent **le vécu et/ou les intérêts de l'élève.** Le développement de l'habileté à produire un discours oral sera souvent ralenti si la majorité des textes ou sujets proposés pour la réalisation de ces activités ne reflètent pas la réalité et/ou les intérêts de l'élève.

LÉGENDE

HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Les objectifs terminaux peuvent réapparaître dans un discours, d'une année à l'autre, mais avec des attentes différentes, selon le niveau des élèves.

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES

* Objectif à initier/à poursuivre

° Objectif terminal (ne sera pas revu)

SEPTIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en COMMUNICATION ORALE
- Production et compréhension orale -

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

L'ÉLÈVE INTERLOCUTEUR:

- les élèves écoutent une émission de télévision sur **les volcans**;
- les élèves écoutent un exposé sur **l'évolution de la bicyclette**.

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:

- un élève fait un exposé informatif sur **la vie traditionnelle des Inuit**;
- une élève fait un exposé sur **le carnaval de sa région**;
- un élève présente une recherche sur **différentes religions**;
- etc.

CONNAISSANCES

COMPRÉHENSION ORALE

LEXIQUE

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- d'expliciter le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication.

SYNTAXE

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- d'observer la structure propre aux discours prévus cette année.

TECHNIQUES

COMPRÉHENSION ORALE

Les éléments prosodiques

À partir de son expérience langagière, l'élève observe les langages verbal et non-verbal pour comprendre le rôle joué par ces éléments dans la réception de la communication, **en situation pratique** de compréhension orale.

Le langage non-verbal:

- l'expression du corps,
  - l'expression du visage, le geste, etc.

Le langage verbal:

- la prononciation;
- le débit;
- le volume;
- l'intonation.

Utilisation des techniques suivantes:

- le résumé oral;
- le résumé écrit;
- la prise de notes.

PRODUCTION ORALE

Les éléments prosodiques

En situation pratique de production orale, l'élève utilisera les éléments prosodiques propres à favoriser la compréhension et à maintenir l'intérêt de l'interlocuteur.

Le langage non-verbal:

- l'expression du corps,
  - l'expression du visage, le geste, etc.

Le langage verbal:

- la prononciation;
- le débit;
- le volume;
- l'intonation.

Utilisation de la technique suivante:

- le plan.

HABILETÉS**

En 7e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- écouter des exposés à caractère informatif, sur un sujet non lié à l'actualité, avec l'intention de s'informer sur un sujet particulier;
- écouter des modes d'emploi ou des instructions avec l'intention de s'informer en vue d'agir;
- écouter des exposés à caractère expressif avec l'intention de connaître les goûts ou les sentiments de quelqu'un;
- écouter des récits d'aventures, avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde;

suite...

PRODUCTION ORALE

LEXIQUE

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des groupes de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

SYNTAXE

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- d'utiliser les structures de phrases propres à la langue française;
- d'utiliser la structure propre aux discours prévus cette année.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

L'ÉLÈVE INTERLOCUTEUR:

- les élèves écoutent un camarade de classe qui parle de **son milieu familial**: ce qu'il aime ou n'aime pas, ce qu'il ressent face à certains membres de sa famille;
- les élèves écoutent des adultes raconter **la plus belle journée de leur vie**;
- etc.

L'ÉLÈVE INTERLOCUTEUR:

- les élèves écoutent la chanson **Le p'tit bonheur** de F. Leclerc;
- les élèves écoutent une **chanson populaire** de C. Dion, D. Lavoie, etc.;
- les élèves écoutent le récit d'aventures **La chasse à dos d'éléphant** (Apprendre le français en situation de communication, cassette).

L'ÉLÈVE LOCUTEUR OU INTERLOCUTEUR:

- Les élèves produisent une saynète sur **les malheurs d'un touriste claustrophobe** voyageant en avion alors que les turbulences atmosphériques se font nombreuses;
- etc.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

L'ÉLÈVE INTERLOCUTEUR:

- les élèves écoutent un chef cuisinier donnant **une recette de gâteau au chocolat**;
- les élèves écoutent des instructions pour pouvoir faire **une réparation de crevaison sur une bicyclette**.

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:

- les élèves donnent des instructions pour réaliser **un projet d'origami** (art traditionnel japonais de papier plié);
- etc.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

BEST COPY AVAILABLE

HABILETÉS

L'habileté à communiquer oralement consiste essentiellement à produire ou à comprendre un discours oral, en fonction d'une **intention** de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de communication en compréhension orale variant d'un groupe d'élèves à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. En situation de production orale, les objectifs spécifiques devront tous être couverts. Le développement de l'habileté à communiquer oralement implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à communiquer oralement est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses (prise de notes, débat, éléments prosodiques, etc.). Certaines des techniques identifées dans le programme sont terminales; elles devront être maîtrisées par l'élève à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à comprendre ou à produire un discours oral est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses.

Certaines connaissances identifiées dans le programme sont terminales, c'est-à-dire qu'elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité de communication orale doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera ses activités afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

HABILETÉS**

- écouter des chansons populaires avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde;
- faire des exposes oraux à caractère informatif, sur un sujet non lié à l'actualité, avec l'intention d'informer quelqu'un sur un sujet particulier;
- produire oralement des instructions, tout en en faisant la démonstration, avec l'intention d'informer quelqu'un pour le faire agir;
- produire et jouer des saynetes avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de proposer une vision du monde.

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

BEST COPY AVAILABLE

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

7e année - Immersion

Discours à caractère informatif

Écouter un discours à caractère informatif sur un sujet non lié à l'actualité

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le sujet traité lorsqu'il est explicite;
- identifier des informations contenues dans le discours et les aspects traités;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- choisir dans le discours les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, s'il y a lieu, parmi les éléments du discours, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels le discours a été produit;
- identifier les informations qui sont nouvelles pour lui.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours;
- regrouper l'information sous chacun des aspects abordés;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire ...

- déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- inférer le public-cible lorsqu'il n'est pas identifié;
- dégager la structure propre à ce discours;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...

- dire si le locuteur présente objectivement l'information.

Discours à caractère informatif

Produire oralement un exposé à caractère informatif sur un sujet non lié à l'actualité

À l'occasion de la production oral d'un exposé visant à informer sur un sujet non lié à l'actualité, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève (seul/en groupe) sera capable de :

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
- identifier un sujet non lié à l'actualité;
- identifier le public-cible;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours;
- identifier les éléments à communiquer reliés à son sujet.

II. **Organiser l'information**, c'est-à-dire...

- organiser l'information dans un ordre logique.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...

- énoncer clairement le sujet de son exposé;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;
- fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- fournir des informations sur les circonstances qui entourent les faits ou les événements cités dans son exposé;
- fournir des informations qu'il juge nouvelles pour l'interlocuteur;
- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux objets et aux lieux mentionnés dans son exposé;

suite...

Discours à caractère informatif

Produire oralement un exposé à caractère informatif sur un sujet non lié à l'actualité (suite)

- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction de l'interlocuteur (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère incitatif

Produire oralement des instructions avec démonstration

À l'occasion de la production orale d'un discours à caractère incitatif visant à donner des instructions, sans support concret, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
- identifier le sujet sur lequel portera la démonstration;
- identifier le public-cible;
- tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé, en choisissant le sujet et le contenu de son discours;
- choisir les mots/expressions spécifiques à l'objet de sa démonstration.

II. **Organiser l'information**, c'est-à-dire...

- regrouper l'information selon les étapes de la démonstration.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...

- énoncer clairement le sujet de sa démonstration;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions servant à préciser ou à exécuter les actions à suivre de la démonstration;
- utiliser, s'il y a lieu, certaines ressources graphiques, sonores et/ou visuelles susceptibles de favoriser la réception et la compréhension des instructions et de la démonstration;
- utiliser des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction de l'interlocuteur (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

BEST COPY AVAILABLE

7e année - Immersion

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère incitatif

Écouter un mode d'emploi ou des instructions

En repérant, sélectionnaht, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de la **situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...
- identifier le sujet du mode d'emploi ou des instructions lorsqu'il/elles est /sont explicite/s;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...
- distinguer les mots ou les groupes de mots servant à désigner les actions à poser de ceux servant à les préciser;
- choisir, dans ce discours, les éléments qui ont suscité son intérêt.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...
- regrouper l'information selon un ordre logique.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:
- déduire le sujet du discours lorsqu'il est implicite;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...
- dire si les consignes fournissent toutes les informations nécessaires pour poser l'action.

Discours à caractère expressif

Écouter un exposé à caractère expressif

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...
- identifier le sujet de l'exposé lorsqu'il est explicite;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier les sentiments ou les goûts lorsqu'ils sont explicites;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...
- choisir, dans le discours, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, parmi les éléments du discours, ceux qui révèlent les goûts ou les sentiments du locuteur.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...
- dire ce que rappellent ou evoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours;
- résumer ce qui est dit dans le discours;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:
- déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- déduire les goûts ou les sentiments exprimés implicitement dans l'exposé;
- dégager la structure propre à ce discours;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...
- dire si l'exposé situe suffisamment les personnes, les objets ou les lieux mentionnés;
- dire si l'exposé l'informe suffisamment sur les goûts ou les sentiments du locuteur.

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une chanson populaire

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...
- identifier le sujet/thème de la chanson lorsqu'il est explicite;
- identifier, s'il y a lieu, le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur, lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...
- identifier les éléments qui caractérisent la chanson (couplet, refrain, jeu de sonorité, rythme, etc.);
- choisir, dans la chanson, les éléments qui en révèlent l'aspect populaire;
- choisir, parmi les éléments de la chanson folklorique, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels la chanson a été produite.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:
- déduire le sujet/thème de la chanson lorsqu'il est implicite;
- dégager, s'il y a lieu, le/les thèmes, les idées, les sentiments, les valeurs, etc., abordés par la chanson;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...
- dire ce que suscitent chez lui, les émotions, les sentiments ou les opinions exprimés dans la chanson;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une chanson populaire (suite)

- dire ce qui, dans cette chanson, a suscité son intérêt;
- dire dans quelle mesure il partage ou non la vision du monde proposée par le locuteur.

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter un récit d'aventures

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de la **situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- choisir dans le récit les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir les mots qui servent à décrire et à rendre vraisemblables les personnages, les actions, les lieux imaginaires et les objets;
- identifier les actions principales et les actions secondaires;
- identifier la/les situation/s qui représente/nt un danger ou une menace pour un ou plusieurs personnages du récit;
- identifier le/les moyens que le/les personnage/s menacé/s utilise/nt pour tenter de s'en sortir.

III. **Regrouper : regrouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- distinguer les parties dialoguées des parties narratives et identifier celui qui rapporte les dialogues;
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le récit;
- découvrir, à l'aide d'indices de temps, l'ordre chronologique dans lequel les actions sont présentées;
- résumer le récit pour en dégager les principales actions.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter un récit d'aventures (suite)

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...

- exprimer ce qu'il pense des personnages et des objets pour lesquels il a des préférences.

Discours à caractère ludique/poétique

Produire oralement une saynète (création personnelle/de groupe)

À l'occasion de la production orale d'une saynète visant à divertir ou à stimuler l'imaginaire, en tenant compte de la **situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève (seul/en groupe) sera capable de :

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
- créer une situation initiale, à la suite de l'identification des personnages, des objets, d'un lieu, d'une époque, etc.;
- créer un événement déclencheur;
- identifier le public- cible;
- déterminer le ton de la saynète;
- tenir compte des conditions de production et de réception de sa saynète, en choisissant le sujet et le contenu de la saynète.

II. **Organiser l'information**, c'est-à-dire...

- faire évoluer les personnages dans le temps et l'espace;
- organiser les événements selon un ordre chronologique relatif à l'évolution de l'histoire.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...

- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser des mots/expressions qui servent à exprimer son intention de communication;
- utiliser les mots/expressions que les interlocuteurs comprendront;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des éléments informatifs, expressifs, incitatifs, ludiques et/ou poétiques nécessaires pour réaliser l'intention de communication;
- exprimer des idées, des sentiments et/ou des opinions.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font **partie intégrante** de l'habileté. **Elles sont à évaluer.**

BEST COPY AVAILABLE

HUITIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en COMMUNICATION ORALE
- Production et compréhension orale -

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

...

CONNAISSANCES

COMPRÉHENSION ORALE

LEXIQUE

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- d'expliciter le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication.

SYNTAXE

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- d'observer la structure propre aux discours prévus cette année.

TECHNIQUES

COMPRÉHENSION ORALE

Les éléments prosodiques

À partir de son expérience langagière, l'élève observe les langages verbal et non-verbal pour comprendre le rôle joué par ces éléments dans la réception de la communication, **en situation pratique** de compréhension orale.

Le langage non-verbal:

- l'expression du corps,
  - l'expression du visage, le geste, etc.

Le langage verbal:

- la prononciation;
- le débit;
- le volume;
- l'intonation.

Utilisation des techniques suivantes:

- le résumé oral;
- le résumé écrit;
- la prise de notes.

PRODUCTION ORALE

Les éléments prosodiques

En situation pratique de production orale, l'élève utilisera les éléments prosodiques propres à favoriser la compréhension et à maintenir l'intérêt de l'interlocuteur.

Le langage non-verbal:

- l'expression du corps,
  - l'expression du visage, le geste, etc.

Le langage verbal:

- la prononciation;
- le débit;
- le volume;
- l'intonation.

Utilisation des techniques suivantes:

- le plan;
- l'enquête.

HABILETÉS**

En 8e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- écouter des modes d'emploi ou des instructions accompagnant une démonstration, avec l'intention de s'informer en vue d'agir;
- écouter des exposés à caractère expressif, avec l'intention de connaître les goûts ou les sentiments de quelqu'un;
- écouter des poèmes avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde;
- écouter des récits d'aventures avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde;

suite...

PRODUCTION ORALE

LEXIQUE

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des groupes de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

SYNTAXE

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- d'utiliser les structures de phrases propres à la langue française;
- d'utiliser la structure propre aux discours prévus cette année.

L'ÉLÈVE LOCUTEUR ET INTERLOCUTEUR:

- un groupe d'élèves produit et présente une saynète sur **la difficulté de vivre avec des frères et/ou des soeurs;**
- un groupe d'élèves produit et présente une saynète dont le thème est **l'humour dans les gestes quotidiens.**

L'ÉLÈVE INTERLOCUTEUR:

- les élèves écoutent la fable **La chenille, l'oiseau et le chat** (Parcours 1);
- les élèves écoutent **des poèmes** lors d'un concours oratoire;
- les élèves écoutent un récit d'aventures relatant un voyage en kayac (**Le St-Laurent en kayac**, Parcours 1);
- les élèves écoutent un récit d'aventures traitant des talents particuliers d'un sourcier (**Le secret perdu dans l'eau**, Textes et Contextes 1);
- etc.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:

- une élève relate **un événement important** qui est survenu récemment dans sa vie;
- un élève raconte **un souvenir d'enfance** qui fut particulièrement éprouvant/merveilleux;

L'ÉLÈVE INTERLOCUTEUR:

- les élèves écoutent un inventeur parler de **son invention Le dodécaèdre** (Parcours 2);
- les élèves écoutent un camarade de classe qui raconte **un événement tragique** (accident de la route) qui l'a particulièrement affecté;
- les élèves écoutent une élève de leur âge parler de **la paix** (Textes et Contextes 2).
- etc.

L'ÉLÈVE INTERLOCUTEUR:

- les élèves écoutent des instructions pour **transformer un vieux store en "store à la mode";**
- les élèves écoutent les instructions pour **fabriquer des bonbons aux patates.**

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:

- un élève donne des instructions pour **réussir un tour de magie avec des cartes;**
- etc.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif pour l'habileté à communiquer oralement en 8e année.

BEST COPY AVAILABLE

HABILETÉS

L'habileté à communiquer oralement consiste essentiellement à produire ou à comprendre un discours oral, en fonction d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de communication en compréhension orale variant d'un groupe d'élèves à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. En situation de production orale, les objectifs spécifiques devront tous être couverts. Le développement de l'habileté à communiquer oralement implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à communiquer oralement est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses (prise de notes, débat, éléments prosodiques, etc.). Certaines des techniques identifées dans le programme sont terminales; elles devront être maîtrisées par l'élève à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à comprendre ou à produire un discours oral est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses.

Certaines connaissances identifiées dans le programme sont terminales, c'est-à-dire qu'elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité de communication orale doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera ses activités afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- • à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

HABILETÉS**

- produire oralement des instructions tout en en faisant la démonstration, avec l'intention d'informer quelqu'un pour le faire agir;
- faire des exposés oraux à caractère expressif avec l'intention d'exprimer ses goûts ou ses sentiments;
- produire et jouer des saynètes avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de proposer une vision du monde.

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

BEST COPY AVAILABLE

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère incitatif

Produire oralement des instructions avec démonstration

À l'occasion de la production orale d'un discours à caractère incitatif visant à donner des instructions avec démonstration, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
- identifier le sujet de la démonstration;
- identifier le public-cible;
- tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé, en choisissant le sujet et le contenu de son discours;
- choisir les mots/expressions spécifiques à l'objet de sa démonstration.

II. **Organiser l'information**, c'est-à-dire...

- regrouper l'information selon les étapes de la démonstration.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...

- énoncer clairement le sujet de sa démonstration;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser des mots/expressions servant à poser et à préciser les actions de la démonstration;
- utiliser, s'il y a lieu, certaines ressources graphiques sonores et/ou visuelles susceptibles de favoriser la réception et la compréhension des instructions et de la démonstration;
- utiliser des mots/expressions que les interlocuteurs comprendront;
- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance des interlocuteurs;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la rétroaction des interlocuteurs (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font **partie intégrante** de l'habileté. **Elles sont à évaluer.**

Discours à caractère incitatif

Écouter un mode d'emploi ou des instructions

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le sujet du mode d'emploi ou des instructions lorsqu'il/elles est /sont explicite/s;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- distinguer les mots ou les groupes de mots servant à désigner les actions à poser de ceux servant à les préciser;
- choisir, dans ce discours, les éléments qui ont suscité son intérêt.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- regrouper l'information selon un ordre logique.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:

- déduire le sujet du discours lorsqu'il est implicite;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...

- dire si les consignes fournissent toutes les informations nécessaires pour poser l'action.

Discours à caractère expressif

Écouter un exposé à caractère expressif

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le sujet de l'exposé lorsqu'il est explicite;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier les sentiments ou les goûts lorsqu'ils sont explicites;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- choisir, dans le discours, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, parmi les éléments du discours, ceux qui révèlent les goûts ou les sentiments du locuteur.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours;
- résumer ce qui est dit dans le discours;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:

- déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- déduire les goûts ou les sentiments exprimés implicitement dans l'exposé;
- dégager la structure propre à ce discours;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...

- dire si l'exposé situe suffisamment les personnes, les objets ou les lieux mentionnés;
- dire si l'exposé l'informe suffisamment sur les goûts ou les sentiments du locuteur;
- dire s'il partage ou non les goûts ou les sentiments exprimés dans l'exposé.

Discours à caractère expressif

Produire oralement un exposé à caractère expressif

À l'occasion de la production orale d'un exposé à caractère expressif visant à faire connaître ses goûts ou sentiments, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
- identifier le sujet de l'exposé;
- identifier le public-cible;
- tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé, en choisissant le sujet et le contenu de son exposé;
- choisir les personnes, les événements, les lieux et les objets sur lesquels il exprimera ses goûts ou ses sentiments.

II. **Organiser l'information**, c'est-à dire...

- organiser l'information dans un ordre logique.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...

- énoncer clairement le sujet de l'exposé;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser des mots/expressions que les interlocuteurs comprendront;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- situer les personnes, les événements, les lieux et les objets qui ont donné lieu à l'expression de ses goûts ou de ses sentiments;
- exprimer ses goûts ou ses sentiments;
- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance des interlocuteurs relative aux personnes, aux objets et aux lieux mentionnés dans son exposé;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction des interlocuteurs (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font **partie intégrante** de l'habileté. **Elles sont à évaluer.**

62

BEST COPY AVAILABLE

66

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter un récit d'aventures

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- choisir dans le récit les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir les mots qui servent à décrire et à rendre vraisemblables les personnages, les actions, les lieux imaginaires et les objets;
- identifier les actions principales et les actions secondaires;
- identifier la/les situation/s qui représente/nt un danger ou une menace pour un ou plusieurs personnages du récit;
- identifier le/les moyens que le/les personnage/s menacé/s utilise/nt pour tenter de s'en sortir.

III. **Regrouper : regrouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- distinguer les parties dialoguées des parties narratives et identifier celui qui rapporte les dialogues;
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le récit;
- découvrir, à l'aide d'indices de temps, l'ordre chronologique dans lequel les actions sont présentées;
- résumer le récit pour en dégager les principales actions.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter un récit d'aventures (suite)

IV. **Inférer: dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle n'est pas présentée;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions.

V. **Évaluer: réagir**, c'est-à-dire...

- exprimer ce qu'il pense des personnages et des objets pour lesquels il a des préférences.

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter un poème

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le sujet/thème du poème lorsqu'il est explicite;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le poème, révélerait les caractéristiques du locuteur;
- identifier les idées, les sentiments ou les valeurs, etc. , qui sont explicites dans le poème;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- choisir, dans le poème, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, dans le poème, les mots qui contiennent des sons semblables;
- choisir, dans le poème, les éléments fantaisistes, s'il y a lieu;
- choisir, parmi les éléments du poème, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- regrouper les mots/groupes de mots qui constituent des champs lexicaux;
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le poème;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce poème.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter un poème (suite)

IV. **Inférer : dégager des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- déduire le sujet /thème traité lorsqu'il est implicite;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- déduire les idées, les sentiments ou les valeurs, etc., qui sont exprimés implicitement dans le poème;
- dégager la structure propre à ce discours;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...

- dire ce que suscitent chez lui les émotions, les sensations ou les sentiments exprimés dans le poème;
- dire dans quelle mesure les informations relatives à la biographie du locuteur facilitent la compréhension du poème;
- dire dans quelle mesure il partage ou non la vision du locuteur.

BEST COPY AVAILABLE

Discours à caractère ludique/poétique

Produire oralement une saynète (création personnelle/de groupe)

À l'occasion de la production orale d'une saynète visant à divertir ou à stimuler l'imaginaire, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève (seul/en groupe) sera capable de :

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
- créer une situation initiale, à la suite de l'identification des personnages, des objets, d'un lieu, d'une époque, etc.;
- créer un événement déclencheur;
- identifier le public- cible;
- déterminer le ton de la saynète;
- tenir compte des conditions de production et de réception de sa saynète, en choisissant le sujet et le contenu de la saynète.

II. **Organiser l'information**, c'est-à-dire...

- faire évoluer les personnages dans le temps et l'espace;
- organiser les événements selon un ordre chronologique relatif à l'évolution de l'histoire.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...

- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser des mots/expressions qui servent à exprimer son intention de communication;
- utiliser les mots/expressions que les interlocuteurs comprendront;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des éléments informatifs, expressifs, incitatifs, ludiques et/ou poétiques nécessaires pour réaliser l'intention de communication;
- exprimer des idées, des sentiments et/ou des opinions.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font **partie intégrante** de l'habileté. **Elles sont à évaluer.**

NEUVIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en COMMUNICATION ORALE
- Production et compréhension orale -

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:

- un élève raconte **un événement cocasse** arrivé lors de son voyage au Québec;
- un élève raconte **un accident** dont il a été témoin;
- une élève raconte **sa rencontre inattendue avec un aveugle** lors d'un voyage en autobus;
- etc.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:

- un élève s'exprime sur **les enfants battus** par des adultes;
- **une élève s'exprime sur l'avenir du bilinguisme au Canada;**
- une élève exprime **ses sentiments face aux gens qui risquent leur vie pour satisfaire leurs ambitions** (coureur automobile, alpiniste, cascadeur, etc.);

L'ÉLÈVE INTERLOCUTEUR:

- les élèves écoutent Stéphane Larochelle parler de **son record d'endurance** (Parcours 2);
- les élèves écoutent Geneviève, une élève de leur âge, s'exprimer **sur les messages publicitaires** (Textes et Contextes 2).
- etc.

CONNAISSANCES

COMPRÉHENSION ORALE

LEXIQUE

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- d'expliciter le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication.

SYNTAXE

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- d'observer la structure propre aux discours prévus cette année.

PRODUCTION ORALE

LEXIQUE

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des groupes de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

SYNTAXE

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- d'utiliser les structures de phrases propres à la langue française;
- d'utiliser la structure propre aux discours prévus cette année.

TECHNIQUES

COMPRÉHENSION ORALE

Les éléments prosodiques

À partir de son expérience langagière, l'élève observe les langages verbal et non-verbal pour comprendre le rôle joué par ces éléments dans la réception de la communication, en situation pratique de compréhension orale.

Le langage non-verbal:

- l'expression du corps,
  - l'expression du visage, le geste, etc.

Le langage verbal:

- la prononciation;
- le débit;
- le volume;
- l'intonation.

Utilisation des techniques suivantes:

- le résumé oral;
- le résumé écrit;
- la prise de notes.

PRODUCTION ORALE

Les éléments prosodiques

En situation pratique de production orale, l'élève utilisera les éléments prosodiques propres à favoriser la compréhension et à maintenir l'intérêt de l'interlocuteur.

Le langage non-verbal:

- l'expression du corps,
  - l'expression du visage, le geste, etc.

Le langage verbal:

- la prononciation;
- le débit;
- le volume;
- l'intonation.

Utilisation des techniques suivantes:

- le plan;
- l'entrevue;
- l'enquête.

HABILETÉS**

En 9e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- écouter des règles de jeu avec l'intention de s'informer en vue d'agir;
- écouter des exposés à caractère expressif avec l'intention de connaître les goûts ou les sentiments de quelqu'un;
- écouter des poèmes avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde;
- écouter des chansons folkloriques avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde;

suite...

L'ÉLÈVE LOCUTEUR ET INTERLOCUTEUR:

- des élèves produisent et jouent une saynète sur **le chômage des jeunes.**

L'ÉLÈVE INTERLOCUTEUR:

- à la suite du visionnement du film "L'hiver nucléaire", les élèves écoutent le poème **L'homme qui te ressemble** (Textes et Contextes 2);
- un groupe d'élèves écoute **des poèmes** lors d'un concours oratoire;
- un groupe d'élèves écoute la chanson **À Saint Malo;**
- etc.

L'ÉLÈVE INTERLOCUTEUR:

- les élèves écoutent un camarade expliquer **comment jouer aux échecs;**
- les élèves écoutent une cassette donnant les instructions pour **jouer aux osselets;**
- les élèves écoutent une cassette donnant les instructions pour **jouer au solitaire;**
- etc.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

BEST COPY AVAILABLE

HABILETÉS

L'habileté à communiquer oralement consiste essentiellement à produire ou à comprendre un discours oral, en fonction d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de communication en compréhension orale variant d'un groupe d'élèves à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. En situation de production orale, les objectifs spécifiques devront tous être couverts. Le développement de l'habileté à communiquer oralement implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à communiquer oralement est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses (prise de notes, débat, éléments prosodiques, etc.). Certaines des techniques identifées dans le programme sont terminales; elles devront être maîtrisées par l'élève à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à comprendre ou à produire un discours oral est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses.

Certaines connaissances identifiées dans le programme sont terminales, c'est-à-dire qu'elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité de communication orale doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera ses activités afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

HABILETÉS**

- faire des comptes rendus oraux d'événements avec l'intention d'informer quelqu'un sur ces événements;
- faire des exposés oraux à caractère expressif avec l'intention de faire connaître ses sentiments;
- produire et jouer des saynètes avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de proposer une vision du monde.

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

BEST COPY AVAILABLE

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

9e année - Immersion

Discours à caractère informatif

Produire oralement un compte rendu d'événements

À l'occasion de la production orale d'un compte rendu d'événements visant à informer, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Choisir l'information,** c'est-à-dire...
- formuler une intention de communication;
- identifier clairement l'/les événement(s);
- identifier le public-cible;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu du discours ;
- identifier le/les lieu(x), les personnes et les actions relatifs à l'événement choisi.

II. **Organiser l'information,** c'est-à-dire...
- organiser l'information dans un ordre chronologique.

III. **Formuler l'information,** c'est-à-dire...
- identifier l'événement qui sera rapporté;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- présenter clairement les circonstances entourant l'événement;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions propres à préciser les informations;
- fournir les informations principales sur les personnes, les lieux et les objets jouant un rôle important dans l'événement;
- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance des interlocuteurs relative aux personnes, aux lieux et aux objets mentionnés dans son compte rendu;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction de l'interlocuteur (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font **partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.**

Discours à caractère incitatif

Écouter des règles de jeux

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer l'information,** c'est-à-dire...
- identifier le sujet lorsqu'il est explicite;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes,** c'est-à-dire...
- choisir les mots et les groupes de mots qui servent à préciser les règles.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser),** c'est-à-dire...
- regrouper l'information selon un ordre logique.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes,** c'est-à-dire:
- déduire le nom ou le type de jeu, lorsque celui-ci n'est pas présenté;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- déduire le but du jeu lorsqu'il est implicite;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir,** c'est-à-dire...
- dire si les informations fournies facilitent la compréhension des règles et permettent l'exécution du jeu;
- dire s'il a aimé ou non ce jeu et pour quelles raisons.

Discours à caractère expressif

Écouter un exposé à caractère expressif

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite,** c'est-à-dire...
- identifier le sujet de l'exposé lorsqu'il est explicite;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier les informations relatives à l'intention de communication;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes,** c'est-à-dire...
- choisir, dans le discours, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, parmi les éléments du discours, ceux qui révèlent les goûts ou les sentiments du locuteur.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser),** c'est-à-dire...
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours;
- résumer ce qui est dit dans le discours;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes,** c'est-à-dire:
- déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
- inférer l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dégager la structure propre à ce discours;
- déduire les goûts ou les sentiments exprimés implicitement dans l'exposé.

V. **Évaluer : réagir,** c'est-à-dire...
- dire si l'exposé situe suffisamment les personnes, les objets ou les lieux mentionnés;
- dire si l'exposé l'informe suffisamment sur les goûts ou les sentiments du locuteur;
- dire s'il partage ou non les goûts ou les sentiments exprimés dans l'exposé.

Discours à caractère expressif

Produire oralement un exposé à caractère expressif

À l'occasion de la production orale d'un exposé à caractère expressif visant à faire connaître ses goûts ou sentiments, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Choisir l'information,** c'est-à-dire...
- formuler une intention de communication;
- identifier le sujet de l'exposé;
- identifier le public-cible;
- tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé, en choisissant le sujet et le contenu de son exposé;
- choisir les personnes, les événements, les lieux et les objets sur lesquels il exprimera ses goûts ou ses sentiments.

II. **Organiser l'information,** c'est-à dire...
- organiser l'information dans un ordre logique.

III. **Formuler l'information,** c'est-à-dire...
- énoncer clairement le sujet de l'exposé;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser des mots/expressions que les interlocuteurs comprendront;
- situer les personnes, les événements, les lieux et les objets qui ont donné lieu à l'expression de ses goûts ou de ses sentiments;
- exprimer ses goûts ou ses sentiments;
- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance des interlocuteurs relative aux personnes, aux objets, aux lieux mentionnés dans son exposé;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction des interlocuteurs (pendant l'exposé).

BEST COPY AVAILABLE

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère ludique/poétique

Produire oralement une saynète (création personnelle/de groupe)

À l'occasion de la production d'une saynète visant à divertir ou stimuler l'imaginaire, en tenant compte de la **situation de communication** et du **fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève (seul/en groupe) sera capable de :

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...
- formuler une intention de communication;
- créer une situation initiale, à la suite de l'identification des personnages, des objets, d'un lieu, d'une époque, etc.;
- créer un événement déclencheur;
- identifier le public-cible;
- déterminer le ton de la saynète;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de la saynète.

II. **Organiser l'information**, c'est-à-dire...
- faire évoluer les personnages dans le temps et l'espace;
- organiser les événements selon un ordre chronologique relatif à l'évolution de l'histoire.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser des mots/expressions servant à exprimer son intention de communication;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des éléments informatifs, expressifs, incitatifs et/ou ludiques/ poétiques nécessaires pour réaliser l'intention de communication;
- exprimer des idées, des sentiments et/ou des opinions.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font **partie intégrante** de l'habileté. **Elles sont à évaluer.**

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter un poème

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...
- identifier le sujet/thème du poème lorsqu'il est explicite;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le poème, révélerait les caractéristiques du locuteur;
- identifier les idées, les sentiments ou les valeurs, etc. , qui sont explicites dans le poème;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...
- choisir, dans le poème, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, dans le poème, les mots qui contiennent des sons semblables;
- choisir, dans le poème, les éléments fantaisistes, s'il y a lieu;
- choisir, parmi les éléments du poème, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...
- regrouper les mots/groupes de mots qui constituent des champs lexicaux;
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le poème;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce poème.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter un poème (suite)

IV. **Inférer : dégager des informations pertinentes**, c'est-à-dire...
- déduire le sujet /thème traité lorsqu'il est implicite;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- déduire les idées, les sentiments ou les valeurs, etc., qui sont exprimés implicitement dans le poème;
- dégager la structure propre à ce discours;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...
- dire ce que suscitent chez lui les émotions, les sensations ou les sentiments exprimés dans le poème;
- dire dans quelle mesure les informations relatives à la biographie du locuteur facilitent la compréhension du poème;
- dire dans quelle mesure il partage ou non la vision du locuteur.

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une chanson folklorique

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...
- identifier le sujet/thème de la chanson lorsqu'il est explicite;
- identifier, s'il y a lieu, le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur, lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...
- identifier les éléments qui caractérisent la chanson (couplet, refrain, jeu de sonorité, rythme, etc.);
- choisir, dans la chanson, les éléments qui en révèlent l'aspect folklorique;
- choisir, parmi les éléments de la chanson folklorique, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels la chanson a été produite.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:
- déduire le sujet/thème de la chanson lorsqu'il est implicite;
- dégager, s'il y a lieu, le/les thèmes, les idées, les sentiments, les valeurs, etc., abordés par la chanson;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...
- dire ce que suscitent chez lui, les émotions, les sentiments ou les opinions exprimés dans la chanson;

suite...

BEST COPY AVAILABLE

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une chanson folklorique (suite)

- dire ce qui, dans cette chanson, a suscité son intérêt;
- dire dans quelle mesure il partage ou non la vision du monde proposée par le locuteur.

L'HABILETÉ À LIRE *

1. LES BUTS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Au secondaire, les buts du programme de français sont :

- d'amener l'élève à **développer sa compétence langagière,** en développant des habiletés en écriture, en lecture et en communication orale;

- d'amener l'élève à **se sensibiliser aux valeurs socio-culturelles francophones** que véhiculent les discours lus.

L'enseignement de la langue française, en situation d'immersion, s'organise donc autour de deux pôles : le développement de la compétence langagière de l'élève et sa sensibilisation aux valeurs socio-culturelles de la communauté francophone.

2. LA DÉFINITION DE L'HABILETÉ À LIRE

L'habileté à lire consiste essentiellement à comprendre, selon une **intention de lecture précise,** LE SENS DE CE QU'ON LIT dans un discours à caractère informatif, expressif, incitatif ou ludique/poétique.

* Le volet LECTURE du guide pédagogique apportera plus d'informations sur l'ensemble du processus de lecture et des facteurs qui l'influencent.

En situation de lecture, l'élève se voit attribuer le rôle d'**interlocuteur**, c'est-à-dire qu'il est mis en situation de réception d'un discours écrit. Il cherchera à **comprendre**, à **interpréter** et à **réagir** à ce discours écrit. Pour ce faire, il UTILISERA LES PROCESSUS MENTAUX nécessaires pour extraire l'information requise, selon une intention de lecture. Il reviendra à l'enseignant de proposer des intentions qui permettront d'utiliser toute la gamme des processus mentaux.

Sa compréhension du discours écrit sera influencée, entre autres, par:

- les connaissances et les expériences qu'il possède déjà sur le sujet traité dans le discours à lire;

- son expérience de lecteur en français dans sa langue seconde.

Le développement de l'habileté à lire repose aussi, **en partie**, sur l'utilisation de moyens qui pourront aider à mieux comprendre le sens du texte, soit l'acquisition et l'usage fonctionnel de **connaissances** telles que le lexique, la dérivation lexicale, la syntaxe, etc., et de **techniques** telles que le résumé oral ou écrit.

3. L'OBJET ET LA NATURE DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE EN LECTURE

a) Les objectifs d'apprentissage au niveau de l'habileté à lire

Les objectifs formulés au niveau de l'**habileté à lire** se nomment **objectifs spécifiques.** Ils décrivent ce que l'élève devra faire lorsqu'il se retrouvera en situation pratique de lecture.

Chaque discours au programme renferme une série d'objectifs spécifiques à atteindre, qu'il s'agisse de l'habileté à lire une lettre d'opinion (11e année) ou de l'habileté à lire des règles de jeux (9e année). Tous les objectifs spécifiques sont qualifiés de "TERMINAL". **La mention "OB-**

JECTIF TERMINAL" doit être interprétée pour l'élève comme étant la performance minimale attendue, compte tenu du degré de complexité et d'abstraction des textes à lire pour une année particulière. Il revient donc à l'enseignant d'établir le portrait-type d'un élève moyen du niveau scolaire auquel il enseigne. Ce portrait-type servira alors à juger de la performance de l'élève. Il en va de même pour les quelques objectifs spécifiques qui se répètent sur plusieurs années. Ainsi, l'objectif spécifique "exprimer ce que l'élève pense des personnages et des situations qu'ils vivent" apparaît dans l'habileté à lire un roman. Il va de soi que l'enseignant attendra d'un élève de 12e année un niveau de performance différent de celui d'un élève de 9e année.

Bien que l'enseignant doive couvrir tous les objectifs spécifiques de chaque discours, il aura soin de vérifier la pertinence des objectifs spécifiques par rapport à son intention de communication particulière. En effet, il arrivera occasionnellement qu'un ou plusieurs objectifs spécifiques n'aient aucun rapport avec l'intention de communication mise de l'avant. Il suffira alors tout simplement de choisir ceux qui sont reliés à l'intention et de sélectionner les autres dans un autre module.

En lecture, on doit évaluer le degré d'atteinte des **objectifs spécifiques** sélectionnés.

b) **Les objectifs d'apprentissage au niveau des CONNAISSANCES et des TECHNIQUES**

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques décrivent ce que l'élève devra acquérir et utiliser en situation de lecture. Ces objectifs, échelonnés de la septième à la douzième année, sont À INITIER, À POURSUIVRE ou TERMINAL.

Les objectifs À INITIER ou À POURSUIVRE(*) indiquent les connaissances et les techniques à introduire ou à renforcer à l'intérieur d'**activités signifiantes de lecture.**

Les objectifs TERMINAUX(°) indiquent les connaissances et les techniques devant être maîtrisées par l'élève à la fin d'une année scolaire particulière. **La mention "OBJECTIF TERMINAL" signifie aussi que l'élève sera capable d'utiliser de façon autonome ses CONNAISSANCES à des fins de compréhension des textes à lire.**

Prenons, par exemple, le cas des homophones. Le fait de stipuler que tel cas d'homophones soit un objectif terminal ne veut pas dire que l'élève sera capable d'en réciter les définitions par coeur. **Ici, on fait plutôt référence à la capacité de l'élève de se servir de ses connaissances pour mieux comprendre en contexte** le sens d'un mot. En ce qui concerne les **techniques,** la mention "OBJECTIF TERMINAL" veut dire que **l'élève sera capable d'utiliser, de façon autonome et en contexte signifiant de lecture, les diverses techniques au programme** (résumé oral, etc.).

En lecture, les **connaissances** et les **techniques** sont des **MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER.** L'évaluation portera sur la **compréhension** du discours.

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques, formulés pour chaque année scolaire, ne doivent pas être enseignés les uns après les autres. L'ordre dans lequel les objectifs sont présentés dans le programme ne doit pas inciter l'enseignant à les considérer soit isolément, soit dans l'ordre indiqué. L'enseignant choisira les objectifs selon son intention de lecture. Les situations de compréhension écrite devront permettre l'**intégration** de plusieurs objectifs à la fois.

c) **La nature des activités en compréhension écrite**

Chez l'élève, la lecture doit **trouver son origine dans une situation qui suscite chez l'élève une intention réelle de lecture.** Il est donc primordial que le contenu des textes proposés reflète **le vécu et/ou les intérêts de l'élève.** Le développement de l'habileté à lire sera souvent influencé par le goût de lire de l'élève. Aussi, si la majorité des textes de lecture

ne reflètent pas sa réalité et/ou ses intérêts, il pourra moins s'impliquer dans son processus de développement de l'habileté à lire.

LÉGENDE

HABILETÉ À LIRE

Les objectifs spécifiques sont terminaux. Certains objectifs peuvent réapparaître dans un discours, d'une année à l'autre, mais avec des attentes différentes, selon le niveau des élèves.

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES

* Objectif à initier ou à poursuivre

° Objectif terminal (ne sera pas revu)

SEPTIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en LECTURE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En **situation pratique de lecture**, l'élève sera capable:

- d'expliciter le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire.

Observation et reconnaissance **en contexte**:

- des synonymes
  ex.: avoir/posséder;
- des antonymes
  ex.: blanc/noir;
- des homonymes
  ex.: noix/noie;
- des mots de même famille
  ex.: étude, étudiant, studieux;
- des anglicismes
  ex.: "tire" (pneu).

Des dérivations lexicales:

- les préfixes
  ex.: télé (loin) **télé**vision;
- les suffixes
  ex.: ier/ière (agent) infirmi**ère**.

TECHNIQUES

Utilisation des outils de référence suivants:

- la table des matières.

La bibliothèque:

- le fichier des auteurs;
- le fichier des sujets;
- le fichier des titres.

Utilisation des techniques suivantes:

- le résumé oral;
- le résumé écrit.

HABILETÉS**

En 7e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- lire des articles d'encyclopédie ou de revue pour la jeunesse avec l'intention de s'informer sur un sujet non lié à l'actualité;
- lire un roman avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

- d'un texte expliquant **la répartition des ondes dans un four à micro-ondes**;
- d'un article d'encyclopédie décrivant **la bicyclette**;
- d'un article de revue sur **la pauvreté dans la société nord-américaine**;
- d'un texte présentant **différents styles de musique**;
- etc.

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

- d'un roman d'aventures dans lequel un petit village canadien voit apparaître des petits hommes verts (**Le château des petits hommes verts**);
- d'un roman d'aventures dans lequel un jeune garçon, envoyé chez sa tante pour l'été, se lie d'amitié avec un jeune voleur de la région (**Je t'attends à Peggy's Cove**);
- d'un roman d'aventures relatant les péripéties d'une poupée volée (**Le secret de Vanille**);
- d'un album de bandes dessinées racontant les aventures d'**Astérix le Gaulois**;
- etc.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

Observation et reconnaissance **en contexte**:

- des verbes POUVOIR et DIRE au présent, au passé composé et à l'imparfait de l'indicatif;
- du verbe DIRE à l'impératif présent;
- des formes verbales au futur simple et au passé simple de l'indicatif;
- des verbes SAVOIR, VOIR et PRENDRE au présent, au passé composé et à l'imparfait de l'indicatif;
- des verbes FAIRE et ALLER à l'impératif présent;
- des verbes usuels qui utilisent ÊTRE comme auxiliaire (au passé composé de l'indicatif seulement)
  ex.: tomber, descendre, etc.;
- du verbe à l'infinitif ou de l'attribut précédé des propositions **à, de, sans, pour**;
- de l'accord du participe passé employé avec ÊTRE;
- de l'accord du verbe ayant comme sujet le pronom **on**;
- des pronoms: personnels, possessifs, démonstratifs et relatif (qui) de la 3e personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;
- des déterminants: adjectifs possessifs et adjectifs démonstratifs et comprendre leur rôle dans la phrase;
- de l'accord du déterminant et de l'adjectif employé avec un nom féminin;
- de la formation des noms et des adjectifs ayant pour finale: **eux/euse, et/ette, eux/euse**;
- de la formation des noms et des adjectifs ayant pour finale: **teur/trice**;
- de la formation des noms et adjectifs ayant pour finale: **al/aux, ail/aux, ou/oux**;
- de la formation du pluriel **œil/yeux**.

***

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif et incitatif pour l'habileté à lire en 7e année.

BEST COPY AVAILABLE

HABILETÉS

L'habileté à lire consiste essentiellement à comprendre le sens de ce qui est lu, à partir d'une **intention** de lecture précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de lecture variant d'une classe à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. Le développement de l'habileté à lire implique l'acquisition et la mise en œuvre de processus mentaux et l'acquisition de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques. Au secondaire, deux techniques ont été retenues. Elles sont à initier dès la 7e année et devront être maîtrisées à la fin de la 10e année.

En lecture, les techniques sont des **MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER.** C'est la **compréhension** du discours qui le sera.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Dans le cadre d'une activité de lecture, il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur le fonctionnement de la langue pour qu'il en déduise les règles d'usage. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont teminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

En lecture, les connaissances sont des **MOYENS** au service de la compréhension. **ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER.** C'est la compréhension du discours qui le sera.

CONNAISSANCES

Chaque activité de lecture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année scolaire, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

° terminal

• à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

SYNTAXE

Structure de la phrase et du discours

Observation et reconnaissance **en contexte**:

- de la négation (ne... pas) dans la phrase déclarative et comprendre son rôle dans la phrase;
- du groupe-sujet et comprendre son rôle dans la phrase;
- du groupe-verbe et comprendre son rôle dans la phrase;
- du complément du nom et comprendre son rôle dans la phrase;
- de l'interjection, sa position, et comprendre son rôle dans la phrase;
- de la phrase exclamative et comprendre son rôle dans le discours.

Ponctuation

Observation et reconnaissance **en contexte**:

- des deux points (:) précédant un dialogue ou une énumération et comprendre leur rôle dans la phrase;
- du point d'exclamation (!) et comprendre son rôle dans la phrase;
- du rôle de l'alinéa dans la compréhension d'un texte.

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

TECHNIQUES

HABILETÉS**

TECHNIQUES

TECHNIQUES

HOMOPHONES

Observation et reconnaissance **en contexte** des mots suivants:

- c'est / ces / ses;
- peu / peux / peut;
- ou / où;
- se / ce;
- er / é (infinitif/participe passé);
- et / est;
- la / là.

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

BEST COPY AVAILABLE

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À LIRE

Discours à caractère informatif

Lire un article de revue ou d'encyclopédie pour la jeunesse

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer l'information**, c'est-à-dire...

- identifier le sujet de l'article lorsqu'il est explicite;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- identifier, si elles sont explicites, les circonstances de temps et de lieu dans lesquelles l'article a été produit;
- identifier les informations contenues dans le discours et les aspects traités.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- identifier les principaux faits rapportés;
- choisir les mots/groupes de mots qui servent à préciser les faits;
- identifier les informations qui sont nouvelles pour lui;
- choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
- choisir, dans l'article, les éléments qui ont suscité son intérêt.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- dire, s'il y a lieu, ce qui rappellent ou évoquent pour lui les personnnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans l'article;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours;
- résumer l'essentiel de l'information dans chacun des aspects abordés.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:

- déduire le sujet de l'article, s'il est implicite;

suite...

Discours à caractère informatif

Lire un article de revue ou d'encyclopédie pour la jeunesse (suite)

- déduire le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer: réagir**, c'est-à-dire...

- dire si le locuteur présente objectivement l'information;
- dire ce qui, dans cet article, a suscité son intérêt.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- choisir, dans le roman, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, parmi les mots du texte, ceux qui servent à décrire et à rendre vraisemblables les personnages, les actions, les lieux imaginaires et les objets;
- identifier les actions principales et les actions secondaires;
- distinguer les personnages principaux des personnages secondaires;
- identifier la situation qui représente un danger ou une menace pour un ou plusieurs personnages du roman;
- identifier le ou les moyens que les personnages menacés utilisent pour tenter de s'en sortir;
- choisir, parmi les éléments du roman, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- distinguer les parties narratives des parties dialoguées et identifier la personne qui parle;
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnages, les evénements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
- découvrir, à l'aide d'indices de temps, l'ordre chronologique dans lequel les actions sont présentées;
- résumer le roman pour en dégager les principales actions;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman (suite)

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...

- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations que ceux-ci vivent;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des objets pour lesquels il a des préférences.

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui **"L'exploitation du roman"** qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

BEST COPY AVAILABLE

HUITIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en LECTURE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique de lecture, l'élève sera capable:

- d'expliciter le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire.

Observation et reconnaissance **en contexte**:

- des synonymes
  ex.: avoir/posséder;
- des antonymes
  ex.: blanc/noir;
- des homonymes
  ex.: la/là;
- des mots de même famille
  ex.: étude, étudiante, studieux;
- des anglicismes
  ex.: tire (pneu).

Des dérivations lexicales:

- des préfixes
  ex.: aéro (air) **aéro**port;
- des suffixes
  ex.: cide (qui tue) insecti**cide**.

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

Observation et reconnaissance **en contexte**:

- des formes verbales au futur simple de l'indicatif;
- des formes verbales au passé simple de l'indicatif;
- des verbes ALLER, FAIRE et DIRE à l'impératif présent;
- des verbes SAVOIR, VOIR et PRENDRE au présent, au passé composé et à l'imparfait de l'indicatif;

TECHNIQUES

Utilisation des outils de référence suivants:

- la table des matières.

La bibliothèque:

- le fichier des auteurs;
- le fichier des titres;
- le fichier des sujets.

Utilisation des techniques suivantes:

- le résumé oral;
- le résumé écrit.

HABILETÉS**

En 8e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- lire des articles d'encyclopédie ou de revue pour la jeunesse avec l'intention de s'informer sur un sujet non lié à l'actualité;
- lire un roman avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

- d'un texte décrivant **divers exploits au XXe siècle**;
- d'un texte d'encyclopédie expliquant **l'invention de la montgolfière**;
- d'un texte de revue décrivant et expliquant **l'impact des jeux vidéo sur le système nerveux**;
- d'une chronique sur **des personnes célèbres**;
- etc.

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

- d'un roman racontant les aventures intrépides de quatre jeunes perdus dans des cavernes (**La Cavernale**);
- d'un album de bandes dessinées racontant **les aventures de Yoko Tsuno**;
- etc.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

***

CONNAISSANCES

- des verbes VOULOIR, DEVOIR et METTRE au présent, au passé composé et à l'imparfait de l'indicatif;
- des verbes PRENDRE, VOIR et METTRE à l'impératif présent;
- de l'accord du verbe ayant comme sujet le pronom **on**;
- de l'accord du verbe avec son sujet quand celui-ci en est éloigné par un pronom-écran;
- des verbes à l'infinitif précédés des prépositions **à, de, pour, sans**;
- des verbes usuels qui utilisent ÊTRE comme auxiliaire (au passé composé de l'indicatif seulement)
  ex.: tomber, descendre, etc.;
- de l'accord du participe passé ou de l'attribut employé avec l'auxiliaire ÊTRE;
- des pronoms personnels, possessifs, démonstratifs et relatif (qui) de la 3e personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;
- des déterminants: adjectifs possessifs et adjectifs démonstratifs et comprendre leur rôle dans la phrase;
- de la formation de l'adverbe en **-ement**
  ex.: rapide/rapidement;
- des noms féminins irréguliers (usuels);
- de la formation des noms et des adjectifs ayant pour finale **teur/trice**;
- de la formation du pluriel: **œil/yeux**;
- de la formation des noms et des adjectifs ayant pour finale **al/aux, ail/aux, ou/oux**.

SYNTAXE

Structure de la phrase et du discours

Observation et reconnaissance **en contexte**:

- de la négation (ne... pas) dans la phrase déclarative et comprendre son rôle dans la phrase;

suite...

***

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif et incitatif pour l'habileté à lire en 8e année.

BEST COPY AVAILABLE

HABILETÉS

L'habileté à lire consiste essentiellement à comprendre le sens de ce qui est lu, à partir d'une **intention** de lecture précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de lecture variant d'une classe à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. Le développement de l'habileté à lire implique l'acquisition et la mise en œuvre de processus mentaux et l'acquisition de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques. Au secondaire, deux techniques ont été retenues. Elles sont à initier dès la 7e année et devront être maîtrisées à la fin de la 10e année.

En lecture, les techniques sont des **MOYENS au service de la compréhension**. **ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER**. C'est la **compréhension** du discours qui le sera.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Dans le cadre d'une activité de lecture, il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur le fonctionnement de la langue pour qu'il en déduise les règles d'usage. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont teminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

En lecture, les connaissances sont des **MOYENS** au service de la compréhension. **ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER**. C'est la compréhension du discours qui le sera.

CONNAISSANCES

Chaque activité de lecture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année scolaire, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

° terminal

• à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

- du groupe-sujet et comprendre son rôle dans la phrase;
- du groupe-verbe et comprendre son rôle dans la phrase;
- de la phrase exclamative et comprendre son rôle dans le discours;
- du complément du verbe et comprendre son rôle dans la phrase (que ce complément soit un groupe nominal, un pronom ou une proposition subordonnée);
- de la proposition indépendante et comprendre son rôle dans la phrase;
- du complément du nom et comprendre son rôle dans la phrase;
- de l'interjection, sa position, et comprendre son rôle dans la phrase;
- des adverbes usuels **trop, peu, beaucoup, très, assez**, leur position dans la phrase et comprendre leur rôle dans le discours.

Observation et reconnaissance **en contexte de la figure de style suivante** et comprendre son rôle dans le discours:

- la comparaison
  ex.: Il est têtu comme un âne.

Ponctuation

Observation et reconnaissance **en contexte**:

- du point d'exclamation (!) et comprendre son rôle dans la phrase;
- des deux points (:) précédant un dialogue ou une énumération et comprendre leur rôle dans la phrase.
- des points de suspension (...) et comprendre leur rôle dans la phrase;
- du rôle de l'alinéa dans la compréhension d'un texte;

TECHNIQUES

HABILETÉS**

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

HOMOPHONES

Observation et reconnaissance **en contexte** des mots suivants:

- se / ce;
- er / é (infinitif/participe passé);
- la / là;
- cet / cette;
- et / est;
- sur / sûr;
- ça / sa.

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

BEST COPY AVAILABLE

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À LIRE

8e année - Immersion

Discours à caractère informatif

Lire un article de revue ou d'encyclopédie pour la jeunesse

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer l'information**, c'est-à-dire...

- identifier le sujet de l'article lorsqu'il est explicite;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- identifier, si elles sont explicites, les circonstances de temps et de lieu dans lesquelles l'article a été produit;
- identifier les informations contenues dans le discours et les aspects traités.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- identifier les principaux faits rapportés;
- choisir les mots/groupes de mots qui servent à préciser les faits;
- identifier les informations qui sont nouvelles pour lui;
- choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
- choisir, dans l'article, les éléments qui ont suscité son intérêt.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- dire, s'il y a lieu, ce qui rappellent ou évoquent pour lui les personnnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans l'article;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours;
- résumer l'essentiel de l'information dans chacun des aspects abordés.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:

- déduire le sujet de l'article, s'il est implicite;

suite...

Discours à caractère informatif

Lire un article de revue ou d'encyclopédie pour la jeunesse (suite)

- inferer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer: réagir**, c'est-à-dire...

- dire si le locuteur présente objectivement l'information;
- dire ce qui, dans cet article, a suscité son intérêt.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- choisir, dans le roman, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, parmi les mots du texte, ceux qui servent à décrire et à rendre vraisemblables les personnages, les actions, les lieux imaginaires et les objets;
- identifier les actions principales et les actions secondaires;
- distinguer les personnages principaux des personnages secondaires;
- identifier la situation qui représente un danger ou une menace pour un ou plusieurs personnages du roman;
- identifier le ou les moyens que les personnages menacés utilisent pour tenter de s'en sortir;
- choisir, parmi les éléments du roman, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- distinguer les parties narratives des parties dialoguées et identifier la personne qui parle;
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
- découvrir, à l'aide d'indices de temps, l'ordre chronologique dans lequel les actions sont présentées;
- résumer le roman pour en dégager les principales actions;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman (suite)

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer: réagir**, c'est-à-dire...

- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations que ceux-ci vivent;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des objets pour lesquels il a des préférences.

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui **"L'exploitation du roman"** qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

99

BEST COPY AVAILABLE

100

NEUVIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en LECTURE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

- d'un **événement cocasse** arrivé au Québec;
- d'un fait divers concernant **un jeu ayant causé un feu** (Parcours 2, p. 87);
- des faits divers **d'une saison sportive**;
- etc.
- d'un fait divers relatif à **la visite d'un ambassadeur étranger**;

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique de lecture, l'élève sera capable:

- d'expliciter le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire.

Observation et reconnaissance **en contexte**:

- des comparatifs **meilleur/pire**, des superlatifs **le meilleur/le pire**, et d'en comprendre leur rôle dans le discours;
- des synonymes
  ex.: avoir/posséder;
- des antonymes
  ex.: blanc/noir;
- des homonymes
  ex.: noix/noie;
- des mots de même famille
  ex.: étude, étudiant, studieux;
- des anglicismes
  ex.: tire (pneu);
- des canadianismes
  ex.: boucane.

Des dérivations lexicales:

- les préfixes,
  ex.: agro (champ) **agro**nome;
- les suffixes,
  ex.: phon (voix) télé**phone**.

TECHNIQUES

Utilisation de l'outil de référence suivant:

La bibliothèque:

- le fichier des sujets.

Utilisation des techniques suivantes:

- le résumé oral;
- le résumé écrit.

HABILETÉS**

En 9e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- lire des faits divers avec l'intention de s'informer sur un sujet;
- lire des règles de jeux avec l'intention de s'informer en vue d'agir;
- lire un roman avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

- d'un **roman d'aventures** relatant la mystérieuse disparition du livre de bord du célèbre avion Concorde (**Vol à bord du Concordia**);
- d'un roman relatant les péripéties d'un journaliste à la recherche des meurtriers de son idole. Il devra affronter l'une des pires menaces qui pèsent sur l'humanité (**L'invisible puissance**);
- d'un roman dans lequel la cité légendaire de Tirnewidd est découverte (**La cité inconnue**);
- etc.

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

***

CONNAISSANCES

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

Observation et reconnaissance **en contexte**:

- des verbes METTRE, VOIR et PRENDRE à l'impératif présent;
- des verbes VOULOIR, DEVOIR et METTRE au présent, au passé composé et à l'imparfait de l'indicatif;
- des formes verbales au passé simple, au conditionnel présent et au participe présent;
- des verbes AVOIR et ÊTRE au conditionnel présent;
- des verbes FAIRE et ALLER au conditionnel présent et au subjonctif présent;
- des verbes modèles des 1er et 2e groupes au conditionnel présent;
- des verbes usuels qui utilisent ÊTRE comme auxiliaire (au passé composé de l'indicatif seulement)
  ex.: tomber, descendre, etc.;
- de l'accord du participe passé ou de l'attribut employé avec l'auxiliaire ÊTRE;
- de l'accord du verbe ayant un nom collectif comme sujet;
- des pronoms personnels, possessifs, démonstratifs et relatif (qui) de la 3e personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;
- des pronoms personnels et possessifs de la 1re personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;
- des déterminants: adjectifs possessifs et adjectifs démonstratifs et comprendre leur rôle dans la phrase;
- de la formation de l'adverbe en **-ement**:
  ex.: rapide/rapidement;
- de l'accord des noms et des adjectifs ayant pour finale **al/aux, ail/aux, ou/oux**;
- des noms féminins irréguliers (usuels)
  ex.: singe/guenon.

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

- des règles du jeu **Scrabble**;
- des règles du jeu **I.Q. 2000**;
- des règles du jeu **d'échecs**;
- des règles du jeu **Cribbage**;
- etc.

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à lire en 9e année.

BEST COPY AVAILABLE

HABILETÉS

L'habileté à lire consiste essentiellement à comprendre le sens de ce qui est lu, à partir d'une intention de lecture précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de lecture variant d'une classe à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. Le développement de l'habileté à lire implique l'acquisition et la mise en œuvre de processus mentaux et l'acquisition de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques. Au secondaire, deux techniques ont été retenues. Elles sont à initier dès la 7e année et devront être maîtrisées à la fin de la 10e année.

En lecture, les techniques sont des **MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER.** C'est la compréhension du discours qui le sera.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Dans le cadre d'une activité de lecture, il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur le fonctionnement de la langue pour qu'il en déduise les règles d'usage. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont teminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

En lecture, les connaissances sont des **MOYENS** au service de la compréhension. **ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER.** C'est la compréhension du discours qui le sera.

CONNAISSANCES

Chaque activité de lecture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année scolaire, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

° terminal

• à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

HABILETÉS**

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

SYNTAXE

Structure de la phrase et du discours

Observation et reconnaissance **en contexte**:

- de la négation (ne... pas) dans la phrase déclarative et comprendre son rôle dans la phrase;
- du complément du verbe et comprendre son rôle dans la phrase (que ce complément soit un groupe nominal, un pronom ou une proposition subordonnée);
- du complément d'objet direct et d'objet indirect et comprendre son rôle dans la phrase;
- de la proposition indépendante;
- de la concordance des temps dans une phrase contenant la conjonction si accompagnée d'un verbe à l'imparfait de l'indicatif
  ex.: Si j'avais le temps, je lirais beaucoup.
- des adverbes usuels **trop, peu, beaucoup, très, assez**, leur position dans la phrase et comprendre leur rôle dans le discours;
- du complément du nom et comprendre son rôle dans la phrase.

Observation et reconnaissance **en contexte de la figure de style suivante** et comprendre son rôle dans le discours:

- la comparaison
  ex.: Il est têtu comme un âne.

Ponctuation

Observation et reconnaissance **en contexte**:

- des points de suspension (...) et comprendre leur rôle dans la phrase.

HOMOPHONES

Observation et reconnaissance **en contexte** des mots suivants:

- cet / cette;
- et / est;
- ça / sa;
- sur / sûr;
- au / haut;
- leur / leurs;
- prêt / près.

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

BEST COPY AVAILABLE

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À LIRE

9e année - Immersion

Discours à caractère informatif

Lire des faits divers

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou evaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...
- identifier le sujet du fait divers lorsque celui-ci est explicite;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- identifier, si elles sont explicites, les circonstances de temps et de lieu dans lesquelles le fait divers a été produit.

II. **Sélectionner : choisir des informations**, c'est-à-dire...
- choisir les mots/groupes de mots qui servent à préciser les faits;
- identifier les principaux faits rapportés.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le fait divers;
- résumer le fait divers présenté;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce fait divers.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:
- déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer: réagir**, c'est-à-dire...
- dire ce qui, dans ce discours, a suscité son intérêt.

Discours à caractère incitatif

Lire des règles de jeux

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer l'information**, c'est-à-dire...
- identifier le sujet lorsqu'il est explicite;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...
- choisir les mots et les groupes de mots qui servent à préciser les règles.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...
- regrouper l'information selon un ordre logique.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:
- déduire le nom ou le type de jeu, lorsque celui-ci n'est pas présenté;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- déduire le but du jeu lorsqu'il est implicite;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...
- dire si les informations fournies facilitent la compréhension des règles et permettent l'exécution du jeu;
- dire s'il a aimé ou non ce jeu et pour quelles raisons.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...
- choisir, dans le roman, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, parmi les mots du texte, ceux qui servent à décrire et à rendre vraisemblables les personnages, les actions, les lieux imaginaires et les objets;
- identifier les actions principales et les actions secondaires;
- distinguer les personnages principaux des personnages secondaires;
- identifier la situation qui représente un danger ou une menace pour un ou plusieurs personnages du roman;
- identifier le ou les moyens que les personnages menacés utilisent pour tenter de s'en sortir;
- choisir, parmi les éléments du roman, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...
- distinguer les parties narratives des parties dialoguées et identifier la personne qui parle;
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
- découvrir, à l'aide d'indices de temps, l'ordre chronologique dans lequel les actions sont présentées;
- résumer le roman pour en dégager les principales actions;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman (suite)

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations que ceux-ci vivent;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des objets pour lesquels il a des préférences.

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui **"L'exploitation du roman"** qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

BEST COPY AVAILABLE

L'HABILETÉ À ÉCRIRE *

1. LES BUTS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Au secondaire, les buts du programme de français sont :

- d'amener l'élève à **développer sa compétence langagière,** en développant des habiletés en écriture, en lecture et en communication orale;

- d'amener l'élève à **proposer une vision du monde,** à travers la production de discours écrits.

L'enseignement de la langue française, en situation d'immersion, s'organise donc autour de deux pôles : le développement de la compétence langagière de l'élève et sa sensibilisation aux valeurs socio-culturelles de la communauté francophone.

2. LA DÉFINITION DE L'HABILETÉ À ÉCRIRE

L'habileté à écrire consiste essentiellement à **concevoir** et à **produire,** selon une intention d'écriture précise, des phrases et des textes **signifiants,** de **longueur différente** et de **caractère varié** (informatif, expressif, incitatif ou ludique/poétique). Pour appuyer le développement de cette habileté, on encouragera en tout temps l'utilisation de ressources telles que les dictionnaires, les livres de grammaire ou toute autre source d'information.

* Le volet ÉCRITURE du guide pédagogique apportera plus d'informations concernant l'habileté à écrire.

Par CONCEVOIR, nous faisons référence à la capacité de l'élève de choisir et d'organiser des mots, des groupes de mots, des expressions, en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours. Produire, fait référence à l'habileté de l'élève à formuler ses idées par écrit.

En situation de production écrite, l'élève se voit attribuer le rôle de **locuteur**, car il doit alors **concevoir, construire** et **transmettre** un discours écrit.

La qualité de sa production écrite sera influencée, entre autres, par :

- les connaissances et les expériences qu'il possède sur le sujet à traiter;

- son expérience de l'écriture, en français, dans sa langue seconde.

Le développement de cette habileté repose, **en partie**, sur l'acquisition et l'usage fonctionnel de **connaissances** (l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale, la syntaxe, etc.) et l'utilisation de **techniques** diverses (les outils de référence, le plan, etc.).

3. L'OBJET ET LA NATURE DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE EN ÉCRITURE

a) Les objectifs d'apprentissage au niveau de l'habileté à écrire

Les objectifs formulés au niveau de l'**habileté à écrire** se nomment **objectifs spécifiques.** Ils décrivent ce que l'élève devra faire avec la langue lorsqu'il sera en situation pratique d'écriture.

Chaque discours au programme renferme une série d'objectifs spécifiques à atteindre, qu'il s'agisse de l'habileté à écrire un texte présentant son opinion (12e année) ou de l'habileté à écrire un texte informatif (8e année). Tous les objectifs spécifiques en production écrite sont qualifiés de "TERMINAL". **La mention "OBJECTIF TERMINAL" doit être inter-**

prétée pour l'élève comme étant la performance minimale attendue, compte tenu du degré de complexité et d'abstraction des textes à écrire pour une année scolaire particulière. Il revient donc à l'enseignant d'établir le portrait-type d'un élève moyen du niveau scolaire auquel il enseigne. Ce portrait-type servira à juger de la performance de l'élève. Il en va de même pour les quelques objectifs spécifiques qui se répètent sur plusieurs années. Ainsi, l'objectif spécifique "exprimer ses goûts ou ses sentiments" apparaît dans l'habileté à écrire des textes expressifs. Il va de soi que l'enseignant attendra d'un élève de 12e année une performance différente de celle d'un élève de 7e année.

TOUS les objectifs spécifiques relatifs à chacun des types de discours en production écrite figurant au programme, doivent être vus au cours de l'année scolaire visée. Le nombre d'objectifs spécifiques variant d'un discours à l'autre, l'enseignant qui choisirait lors d'une première démarche (c'est-à-dire un minimum de trois situations d'apprentissage similaires) de ne faire qu'une partie de ces objectifs, devra s'assurer de revoir ce discours pendant l'année scolaire, de façon à compléter les objectifs spécifiques qui n'auraient pas été vus.

b) **Les objectifs d'apprentissage au niveau des CONNAISSANCES et des TECHNIQUES**

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques décrivent ce que l'élève devra acquérir et utiliser en situation d'écriture. Ces objectifs, échelonnés de la septième à la douzième année, sont À INITIER, À POURSUIVRE ou TERMINAL.

Les objectifs À INITIER ou À POURSUIVRE(*) indiquent les connaissances et les techniques à introduire ou à renforcer à l'intérieur d'**activités signifiantes d'écriture.**

Les objectifs TERMINAUX(°) indiquent les connaissances et les techniques devant être maîtrisées par l'élève à la fin d'une année scolaire particulière. **Maîtriser une connaissance ne veut pas dire la mémoriser,** mais plutôt être en mesure de l'utiliser dans un discours signifiant, par

automatisme, par raisonnement, en utilisant des moyens mnémotechniques (trucs) ou à l'aide d'outils de référence (livres de grammaire, dictionnaires, etc.).

Ainsi, au niveau des objectifs relatifs à l'orthographe d'usage, il pourra s'agir des mots présentant certaines difficultés (doublement du c/cc, m/mm) prescrits pour une année scolaire particulière. Quant aux autres connaissances (l'orthographe grammaticale, la syntaxe, etc.) inscrites au programme, la mention "OBJECTIF TERMINAL" veut dire que l'élève devra les utiliser et les orthographier correctement en situation pratique de production écrite. Par exemple, le programme d'études stipule qu'en septième année, les verbes "dire" et "pouvoir" conjugués au présent, au passé composé et à l'imparfait de l'indicatif sont un objectif terminal. Cela ne veut pas dire que l'élève devra être capable de les réciter par coeur, en partant de la première personne du singulier jusqu'à la troisième personne du pluriel. On s'attendra plutôt que l'élève soit capable d'utiliser et d'orthographier correctement ces verbes en situation pratique de production écrite.

En écriture, on doit évaluer le degré d'atteinte des **objectifs spécifiques,** des **connaissances** et des **techniques** inscrites au programme.

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques formulés pour chaque année scolaire ne doivent pas être enseignés les uns après les autres. L'ordre dans lequel les objectifs sont présentés dans le programme ne doit pas inciter l'enseignant à les considérer soit isolément, soit dans l'ordre indiqué. L'enseignant choisira les objectifs selon son intention d'écriture. Les situations de production écrite devront permettre l'**intégration** de plusieurs objectifs à la fois.

c) La nature des activités en production écrite

Chez l'élève, l'écriture doit **trouver son origine dans une situation qui suscite chez l'élève une intention réelle d'écriture.** Il est donc primordial que le contenu des textes proposés, reflète **le vécu et/ou les intérêts**

de l'élève. De plus, une communication authentique demande un interlocuteur réel à qui se destinera la communication. Le développement de l'habileté à écrire peut être freiné, ou même compromis, si la majorité des productions écrites ne sont pas authentiques et ne reflètent pas la réalité et/ou les intérêts de l'élève.

LÉGENDE

HABILETÉ À ÉCRIRE

Les objectifs spécifiques sont terminaux. Certains objectifs peuvent réapparaître dans un discours, d'une année à l'autre, mais avec des attentes différentes, selon le niveau des élèves.

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES

* Objectif à initier/à poursuivre

° Objectif terminal (ne sera pas revu)

SEPTIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en ÉCRITURE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

***

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des expressions qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

En **situation pratique d'écriture**, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe d'usage suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- les mots les plus fréquents de la langue française (voir à titre de suggestion les échelles orthographiques de l'élémentaire, de Dubois-Buyse et Gougenheim, Ters, Préfontaine, Poulin, etc.).

Parmi ces mots, on traitera particulièrement de ceux qui présentent les difficultés suivantes:

- la lettre **m** devant **m, b** et **p**
  ex.: **m**o**m**be, co**m**bien, exe**m**ple, etc.;
- les graphies du son [**an**] au début, à l'intérieur et à la fin des mots
  ex.: **an**glais, **en**core, ens**em**ble, bl**anc**, etc.;
- les noms propres désignant des lieux.

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

En **situation pratique d'écriture**, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe grammaticale suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- la structure du futur prochain de l'indicatif pour tous les verbes;
- les verbes DIRE et POUVOIR au présent, au passé composé et à l'imparfait de l'indicatif;

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

Utilisation des outils de référence suivants:

- une variété de dictionnaires;
- des livres de grammaire et autres manuels traitant de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale;
- une encyclopédie de la jeunesse.

Utilisation de la technique suivante:

- le plan;
- la table des matières.

TECHNIQUES

HABILETÉS**

En 7e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- écrire des textes à caractère expressif avec l'intention d'exprimer ses goûts ou ses sentiments.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

- les verbes SAVOIR, VOIR et PRENDRE au présent, à l'imparfait et au passé composé de l'indicatif;
- les verbes ALLER et FAIRE à l'impératif présent;
- l'accord du verbe DIRE à l'impératif présent;
- l'accord du verbe ayant comme sujet le pronom **on**;
- les verbes à l'infinitif précédés des prépositions **à, de, sans, pour**;
- l'accord des déterminants: adjectifs possessifs et adjectifs démonstratifs;
- les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs et relatif (qui) de la 3e personne du singulier et du pluriel et de comprendre leur rôle dans le discours;
- l'accord du déterminant et de l'adjectif employé avec un nom féminin;
- l'accord des noms et des adjectifs ayant pour finale: **eux/euse, et/ette, teur/trice, eur/euse**;
- l'accord des noms et des adjectifs ayant pour finale: **al/aux, ail/aux, ou/oux**;
- l'accord du nom: **oeil/yeux**.

SYNTAXE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments syntaxiques suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

Structure de la phrase et du discours:

- la phrase déclarative négative;
- la phrase exclamative;
- les structures de phrases propres à la langue française;
- la division, s'il y a lieu, du texte en paragraphes.

Ponctuation:

- le point d'exclamation (!);

suite...

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

RÉDACTION PAR L'ÉLÈVE:

- d'un texte décrivant **la famille idéale**;
- d'un texte décrivant **les raisons, les motifs pour lesquels "X" est son athlète, sa vedette préférée**, etc.;
- d'un texte expliquant comment il se sentait la première journée de **son entrée à l'école secondaire**;
- d'un texte expressif sur **la faim dans le monde**;
- etc.

CONNAISSANCES

***

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à écrire dans les pages suivantes.

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif, ludique/poétique et incitatif pour l'habileté à écrire en 7e année.

BEST COPY AVAILABLE

HABILETÉS

L'habileté à écrire consiste essentiellement à produire un discours écrit signifiant, à partir d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL" et doivent tous être couverts. Le développement de l'habileté à écrire implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses. Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité d'écriture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre :

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

- les deux points (:) précédant un dialogue ou une énumération;
- l'alinéa.

HOMOPHONES

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les homophones suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- ses / ces / c'est;
- peut / peux / peu;
- ou / où;
- se / ce;
- er / é (infinitif/participe passé);
- et / est;
- la / là.

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

TECHNIQUES

HABILETÉS**

TECHNIQUES

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

BEST COPY AVAILABLE

Discours à caractère expressif

Écrire un texte à caractère expressif

À l'occasion de la rédaction d'un texte à caractère expressif visant à faire connaître ses goûts ou ses sentiments, en tenant compte de la **situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
- choisir un sujet;
- identifier le public-cible;
- choisir les aspects du sujet à traiter;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.

II. **Organiser l'information**, c'est-à-dire...

- regrouper l'information selon les aspects du sujet à traiter.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...

- formuler son intention de communication;
- intituler son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
- énoncer clairement le sujet de son discours;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
- situer les personnes, les événements, les lieux et les objets qui ont donné lieu à l'expression de ses goûts ou de ses sentiments;
- exprimer ses goûts ou ses sentiments;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser les mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font **partie intégrante** de l'habileté. **Elles sont à évaluer.**

BEST COPY AVAILABLE

HUITIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en ÉCRITURE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

RÉDACTION PAR L'ÉLÈVE:

- d'un texte décrivant le physique d'un animal préféré;
- d'une courte recherche sur un sujet qui le passionne;
- d'un texte informatif sur la Sibérie;
- d'un texte biographique sur un grand scientiste;
- etc.

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des expressions de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe d'usage suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- les mots les plus fréquents de la langue française (voir à titre de références les échelles orthographiques de l'élémentaire, de Dubois-Buyse et Gougenheim, Ters, Préfontaine, Poulin, etc.).

Parmi ces mots, on traitera particulièrement de ceux qui présentent les difficultés suivantes:

- l'emploi de la lettre m devant m, b, et p
  ex.: homme, combien, exemple, etc.;
- le doublement des consonnes c/cc et m/mm
  ex.: action, accepter, moment, communiquer, etc.;
- les accents (é, è, ê);
- les graphies du son [an] au début, à l'intérieur et à la fin des mots
  ex.: anglais, encore, ensemble, blanc, etc.;
- les graphies du son [è] à l'intérieur et à la fin des mots
  ex.: frère, connaître, essayer, mais, enseignant, etc.;
- les graphies du son [s] à l'intérieur et à la fin des mots
  ex.: garçon, blesser, différence, pharmacie, péripétie, opération, etc.;

TECHNIQUES

Utilisation des outils de référence suivants:

- une variété de dictionnaires;
- des livres de grammaire et autres manuels traitant de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale;
- une encyclopédie pour la jeunesse.

Utilisation des techniques suivantes:

- la page de titre;
- la table des matières;
- les citations, les références au bas de la page;
- le plan;
- l'enquête.

HABILETÉS**

En 8e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- écrire des textes à caractère informatif avec l'intention d'informer quelqu'un sur un sujet non lié à l'actualité.

CONNAISSANCES

- les noms propres désignant des lieux.

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe grammaticale suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- les verbes SAVOIR, VOIR et PRENDRE au présent, à l'imparfait et au passé composé de l'indicatif;
- les verbes ALLER et FAIRE à l'impératif présent;
- le verbe DIRE à l'impératif présent;
- les verbes VOULOIR, DEVOIR et METTRE au présent, à l'imparfait et au passé composé de l'indicatif;
- les verbes VOIR, PRENDRE et METTRE à l'impératif présent;
- les verbes usuels requérant l'auxiliaire ÊTRE (au passé composé de l'indicatif)
  ex.: tomber, descendre, etc.;
- l'accord du participe passé ou de l'attribut employé avec l'auxiliaire ÊTRE;
- l'accord du verbe ayant comme sujet le pronom on;
- l'accord du verbe avec son sujet quand celui-ci en est éloigné par un pronom-écran
  ex.: le, la, les, nous, etc.;
- les verbes à l'infinitif précédés des prépositions à, de, sans, pour;
- l'accord des déterminants: adjectifs possessifs et adjectifs démonstratifs;
- les pronoms personnels possessifs, démonstratifs et relatif (qui) de la 3e personne du singulier et du pluriel;
- l'adverbe en -ement;
- l'accord des noms et des adjectifs ayant pour finale: eux/euse, et/ette, eur/euse;

suite...

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

•••

CONNAISSANCES

•••

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

•••

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

•••

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à écrire dans les pages suivantes.

••• Aucun objectif prévu dans le discours expressif, ludique/poétique et incitatif pour l'habileté à écrire en 8e année.

BEST COPY AVAILABLE

HABILETÉS

L'habileté à écrire consiste essentiellement à produire un discours écrit signifiant, à partir d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL" et doivent tous être couverts. Le développement de l'habileté à écrire implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses. Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité d'écriture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre :

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

- l'accord des noms et des adjectifs ayant pour finale: **teur/trice**;
- l'accord des noms et des adjectifs ayant pour finale: **al/aux, ail/aux, ou/oux**;
- l'accord du nom: **oeil/yeux**;
- l'apostrophe.

SYNTAXE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments syntaxiques suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

Structure de la phrase et du discours:

- la phrase déclarative négative;
- la phrase exclamative;
- les structures de phrases propres à la langue française;
- la division, s'il y a lieu, du texte en paragraphes.

Ponctuation:

- les deux points (:) précédant un dialogue ou une énumération;
- l'alinéa;
- les points de suspension (...).

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

TECHNIQUES

HABILETÉS**

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

HOMOPHONES

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les homophones suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- se / ce;
- er / é (infinitif/participe passé);
- la / là;
- et / est;
- cet / cette;
- ça / sa;
- sur / sûr.

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

BEST COPY AVAILABLE

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À ÉCRIRE

Discours à caractère informatif

Écrire un texte à caractère informatif sur un sujet non lié à l'actualité

À l'occasion de la rédaction d'un texte à caractère informatif visant à informer sur un sujet, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
- choisir un sujet;
- identifier le public-cible;
- choisir des informations pertinentes et suffisantes afin de bien informer l'interlocuteur;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.

II. **Organiser l'information**, c'est-à-dire...

- regrouper l'information selon les aspects du sujet à traiter.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...

- formuler son intention de communication;
- intituler son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
- énoncer clairement le sujet de son discours;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
- fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis;
- fournir des informations qu'il juge nouvelles pour l'interlocuteur;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;

suite...

Discours à caractère informatif

Écrire un texte à caractère informatif sur un sujet non lié à l'actualité (suite)

- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

BEST COPY AVAILABLE

NEUVIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en ÉCRITURE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

***

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

RÉDACTION PAR L'ÉLÈVE:

- d'un texte visant à faire connaître **son activité préférée** et les raisons de cette préférence;
- d'un texte décrivant **un souvenir d'enfance;**
- d'un texte décrivant **un exploit personnel;**
- etc.

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des expressions de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe d'usage suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- les mots les plus fréquents de la langue française (voir à titre de référence les échelles orthographiques de l'élémentaire, de Dubois-Buyse et Gougenheim, Ters, Préfontaine, Poulin, etc.).

Parmi ces mots, on traitera particulièrement de ceux qui présentent les difficultés suivantes:

- le doublement des consonnes c/cc et m/mm
  ex.: action, accepter, moment, communiquer, etc.;
- les noms propres désignant des lieux;
- les graphies du son [s] à l'intérieur et à la fin des mots
  ex.: garçon, blesser, différence, péripétie, opération, etc.;
- les accents (é, è, ê);
- les graphies du son [è] à l'intérieur et à la fin des mots
  ex.: frère, connaître, essayer, mais, enseignant, etc.;
- le doublement des consonnes t/tt, l/ll, r/rr
  ex.: habiter, attention, milieu, folle, figure, arranger, etc.;
- les graphies du son [é] à la fin des noms
  ex.: dictée, cavalier, pied, etc.;
- les graphies du son [i] à la fin des noms
  ex.: mardi, pays, prix, etc.;
- les graphies du son [in] à l'intérieur et à la fin des mots
  ex.: pain, serein, malin, rien, peinture, etc.;
- les graphies des sons [anse] et [sion]
  ex.: balance, pense, vengeance, pression, addition, etc.

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe grammaticale suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- les verbes PRENDRE, METTRE et VOIR à l'impératif présent;
- les verbes VOULOIR, DEVOIR et METTRE au présent, à l'imparfait et au passé composé de l'indicatif;
- les verbes ÊTRE et AVOIR au conditionnel présent;
- les verbes modèles des 1er et 2e groupes au conditionnel présent;
- les verbes usuels requérant l'auxiliaire ÊTRE (au passé composé de l'indicatif)
  ex.: tomber, descendre, etc.;
- l'accord du participe passé ou de l'attribut employé avec l'auxiliaire être;
- l'accord du verbe, avec son sujet quand celui-ci en est éloigné par un pronom-écran
  ex.: le, la, nous, etc.;
- l'accord des déterminants: adjectifs possessifs et adjectifs démonstratifs;
- les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs et relatif (qui) de la 3e personne du singulier et du pluriel;
- l'adverbe en -ement;
- l'accord des noms et adjectifs ayant pour finale: teur/trice;
- les noms féminins irréguliers (usuels)
  ex.: homme/femme; suite...

TECHNIQUES

Utilisation des outils de référence suivants:

- une variété de dictionnaires;
- des livres de grammaire et autres manuels traitant de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale;
- une encyclopédie pour la jeunesse.

Utilisation des techniques suivantes:

- le plan;
- l'enquête.

HABILETÉS**

En 9e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- écrire des textes à caractère expressif avec l'intention d'exprimer ses goûts ou ses sentiments.

***

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

***

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à écrire dans les pages suivantes.

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif, ludique/poétique et incitatif pour l'habileté à écrire en 9e année.

BEST COPY AVAILABLE

HABILETÉS

L'habileté à écrire consiste essentiellement à produire un discours écrit signifiant, à partir d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL" et doivent tous être couverts. Le développement de l'habileté à écrire implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses. Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité d'écriture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre :

- o terminal
- • à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

- l'apostrophe.

SYNTAXE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments syntaxiques suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

Structure de la phrase et du discours:

- la phrase déclarative négative;
- la phrase exclamative;
- les structures de phrases propres à la langue française;
- la division, s'il y a lieu, du texte en paragraphes;
- les adverbes **très, beaucoup, trop, peu, assez**.

Ponctuation:

- les points de suspension (...);
- l'utilisation de la virgule dans une lettre (,);
- après le nom de lieu, dans l'indication de la date;
- après la formule d'appel.

HOMOPHONES

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les homophones suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- cet / cette
- et / est
- ça / sa
- sur / sûr
- c'est / s'est
- au / haut
- leur / leurs
- prêt / près

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

TECHNIQUES

HABILETÉS**

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/ POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

BEST COPY AVAILABLE

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À ÉCRIRE

Discours à caractère expressif

Écrire un texte à caractère expressif

À l'occasion de la rédaction d'un texte à caractère expressif visant à faire connaître ses goûts ou ses sentiments, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
- choisir un sujet;
- identifier le public-cible;
- choisir les aspects du sujet à traiter;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.

II. **Organiser l'information**, c'est-à-dire...

- regrouper l'information selon les aspects du sujet à traiter.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...

- formuler son intention de communication;
- intituler son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
- énoncer clairement le sujet de son discours;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
- situer les personnes, les événements, les lieux et les objets qui ont donné lieu à l'expression de ses goûts ou de ses sentiments;
- exprimer ses goûts ou ses sentiments;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser les mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

BEST COPY AVAILABLE

ENRICHISSEMENT

Le programme a été conçu pour couvrir 75% du temps pour l'enseignement du français. L'autre 25% du temps pourra être utilisé de l'une ou l'autre façon suivante:

- pour aider les élèves qui éprouvent des difficultés dans certains des types de discours au programme;

- ou encore, pour offrir un programme d'enrichissement aux élèves/classes qui développent de façon satisfaisante les habiletés déterminées dans le programme d'études.

Ce programme d'enrichissement permet à l'élève de développer de nouvelles habiletés. Le choix de ces discours respecte le savoir-faire et les connaissances que l'élève a déjà acquis au cours des années précédentes et tient compte aussi de ceux prévus pour l'année en cours. Selon le temps à sa disposition, l'enseignant décidera parmi les discours prévus pour l'enrichissement, celui/ceux qui conviendra(ont) le mieux à ses élèves.

IMMERSION

ENRICHISSEMENT - 7 à 9

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
COMPRÉHENSION	Exposés sur un sujet non lié à l'actualité - 8e				ORAL
				Roman - 7e-8e-9e Théâtre - 9e Récits d'aventures - 7e-8e	ÉCRIT
	Textes (ou extraits de textes) informatifs, incitatifs, expressifs et ludiques/poétiques reliés au monde francophone				
PRODUCTION	Exposé sur un sujet lié à l'actualité - 9e	Instructions sans support concret - 9e	Exposés expressifs (goûts/sentiments) - 7e		ORAL
				Poèmes ludiques - 7e Récits d'aventures - 8e	ÉCRIT

IMMERSION

ENRICHISSEMENT - 7e ANNÉE

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
COMPRÉHENSION					ORAL
COMPRÉHENSION				Roman ou récits d'aventures (18 hres)	ÉCRIT
PRODUCTION			Exposés oraux expressifs (ses goûts /sentiments) (12 hres)		ORAL
PRODUCTION				Poèmes ludiques (6 hres)	ÉCRIT

IMMERSION

ENRICHISSEMENT - 8e ANNÉE

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
COMPRÉHENSION	Exposés sur un sujet non lié à l'actualité (6 hres)				ORAL
				Roman ou récits d'aventures (18 hres)	ÉCRIT
PRODUCTION					ORAL
				Récits d'aventures (20 hres)	ÉCRIT

IMMERSION

ENRICHISSEMENT - 9e ANNÉE

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
COMPRÉHENSION					ORAL
COMPRÉHENSION				Roman ou théâtre (18 hres)	ÉCRIT
PRODUCTION		Instructions sans support concret (12 hres)			ORAL
PRODUCTION	Textes informatifs sur un sujet lié à l'actualité (17 hres)				ÉCRIT

ENRICHISSEMENT

COMMUNICATION
ORALE

Discours à caractère expressif

Produire oralement un exposé à caractère expressif

À l'occasion de la production orale d'un exposé à caractère expressif visant à faire connaître ses goûts ou sentiments, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Choisir l'information,** c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
- identifier le sujet de l'exposé;
- identifier le public-cible;
- tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé, en choisissant le sujet et le contenu de son exposé;
- choisir les personnes, les événements, les lieux et les objets sur lesquels il exprimera ses goûts ou ses sentiments.

II. **Organiser l'information,** c'est-à dire...

- organiser l'information dans un ordre logique.

III. **Formuler l'information,** c'est-à-dire...

- énoncer clairement le sujet de l'exposé;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser des mots/expressions que les interlocuteurs comprendront;

  utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- situer les personnes, les événements, les lieux et les objets qui ont donné lieu à l'expression de ses goûts ou de ses sentiments;
- exprimer ses goûts ou ses sentiments;
- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance des interlocuteurs relative aux personnes, aux objets et aux lieux mentionnés dans son exposé;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction des interlocuteurs (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font **partie intégrante** de l'habileté. **Elles sont à évaluer.**

Discours à caractère informatif

Écouter un exposé à caractère informatif sur un sujet non lié à l'actualité

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...
- identifier le sujet traité lorsqu'il est explicite;
- identifier des informations contenues dans le discours et les aspects traités;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...
- choisir dans le discours les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, s'il y a lieu, parmi les éléments du discours, ceux qui révéleraient des renseignements sur le locuteur;
- choisir, s'il y a lieu, parmi les éléments du discours, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels le discours a été produit;
- identifier les informations qui sont nouvelles pour lui.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours;
- regrouper l'information sous chacun des aspects abordés;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours.

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire ...
- déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle n'est pas formulée;
- inférer le public-cible lorsqu'il n'est pas identifié;
- dégager la structure propre à ce discours;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté.

suite...

Discours à caractère informatif

Écouter un exposé à caractère informatif sur un sujet non lié à l'actualité (suite)

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...
- dire si le locuteur présente objectivement l'information.

Discours à caractère incitatif

Produire oralement des instructions sans support concret

À l'occasion de la production orale d'un exposé à caractère incitatif visant à donner des instructions, sans support concret, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Choisir l'information,** c'est-à-dire...

- formuler une intention de communication;
- identifier le sujet sur lequel porteront les instructions;
- identifier le public-cible;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours;
- choisir les mots/expressions spécifiques aux instructions à présenter.

II. **Organiser l'information**, c'est-à-dire...

- regrouper l'information selon un ordre logique.

III. **Formuler l'information,** c'est-à-dire...

- énoncer clairement le sujet des instructions;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions servant à préciser ou à exécuter les actions à suivre;
- utiliser des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction de l'interlocuteur (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font **partie intégrante** de l'habileté. **Elles sont à évaluer.**

BEST COPY AVAILABLE

ENRICHISSEMENT

LECTURE

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- choisir, dans le roman, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, parmi les mots du texte, ceux qui servent à décrire et à rendre vraisemblables les personnages, les actions, les lieux imaginaires et les objets;
- identifier les actions principales et les actions secondaires;
- distinguer les personnages principaux des personnages secondaires;
- identifier la situation qui représente un danger ou une menace pour un ou plusieurs personnages du roman;
- identifier le ou les moyens que les personnages menacés utilisent pour tenter de s'en sortir;
- choisir, parmi les éléments du roman, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- distinguer les parties narratives des parties dialoguées et identifier la personne qui parle;
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
- découvrir, à l'aide d'indices de temps, l'ordre chronologique dans lequel les actions sont présentées;
- résumer le roman pour en dégager les principales actions;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman (suite)

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...

- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations que ceux-ci vivent;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des objets pour lesquels il a des préférences.

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui **"L'exploitation du roman"** qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un récit d'aventures

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- choisir dans le récit les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir les mots qui servent à décrire et à rendre vraisemblables les personnages, les actions, les lieux imaginaires et les objets;
- identifier les actions principales et les actions secondaires;
- identifier la/les situation/s qui représente/nt un danger ou une menace pour un ou plusieurs personnages du récit;
- identifier le/les moyens que le/les personnage/s menacé/s utilise/nt pour tenter de s'en sortir.

III. **Regrouper : regrouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- distinguer les parties dialoguées des parties narratives et identifier celui qui rapporte les dialogues;
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le récit;
- découvrir, à l'aide d'indices de temps, l'ordre chronologique dans lequel les actions sont présentées;
- résumer le récit pour en dégager les principales actions.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un récit d'aventures (suite)

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...

- exprimer ce qu'il pense des personnages et des objets pour lesquels il a des préférences.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- choisir, dans le roman, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, parmi les mots du texte, ceux qui servent à décrire et à rendre vraisemblables les personnages, les actions, les lieux imaginaires et les objets;
- identifier les actions principales et les actions secondaires;
- distinguer les personnages principaux des personnages secondaires;
- identifier la situation qui représente un danger ou une menace pour un ou plusieurs personnages du roman;
- identifier le ou les moyens que les personnages menacés utilisent pour tenter de s'en sortir;
- choisir, parmi les éléments du roman, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- distinguer les parties narratives des parties dialoguées et identifier la personne qui parle;
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
- découvrir, à l'aide d'indices de temps, l'ordre chronologique dans lequel les actions sont présentées;
- résumer le roman pour en dégager les principales actions;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman (suite)

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer: réagir**, c'est-à-dire...

- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations que ceux-ci vivent;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des objets pour lesquels il a des préférences.

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui **"L'exploitation du roman"** qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un récit d'aventures

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- choisir dans le récit les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir les mots qui servent à décrire et à rendre vraisemblables les personnages, les actions, les lieux imaginaires et les objets;
- identifier les actions principales et les actions secondaires;
- identifier la/les situation/s qui représente/nt un danger ou une menace pour un ou plusieurs personnages du récit;
- identifier le/les moyens que le/les personnage/s menacé/s utilise/nt pour tenter de s'en sortir.

III. **Regrouper : regrouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- distinguer les parties dialoguées des parties narratives et identifier celui qui rapporte les dialogues;
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le récit;
- découvrir, à l'aide d'indices de temps, l'ordre chronologique dans lequel les actions sont présentées;
- résumer le récit pour en dégager les principales actions.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un récit d'aventures (suite)

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...

- exprimer ce qu'il pense des personnages et des objets pour lesquels il a des préférences.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information explicite**, c'est-à-dire...

- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- choisir, dans le roman, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- choisir, parmi les mots du texte, ceux qui servent à décrire et à rendre vraisemblables les personnages, les actions, les lieux imaginaires et les objets;
- identifier les actions principales et les actions secondaires;
- distinguer les personnages principaux des personnages secondaires;
- identifier la situation qui représente un danger ou une menace pour un ou plusieurs personnages du roman;
- identifier le ou les moyens que les personnages menacés utilisent pour tenter de s'en sortir;
- choisir, parmi les éléments du roman, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- distinguer les parties narratives des parties dialoguées et identifier la personne qui parle;
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
- découvrir, à l'aide d'indices de temps, l'ordre chronologique dans lequel les actions sont présentées;
- résumer le roman pour en dégager les principales actions;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman (suite)

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...

- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations que ceux-ci vivent;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des objets pour lesquels il a des préférences.

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui **"L'exploitation du roman"** qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire une pièce de théâtre

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon **une intention précise**, en tenant compte de **la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Repérer de l'information**, c'est-à-dire...

- identifier le sujet/thème de la pièce lorsqu'il est explicite;
- identifier le locuteur lorsqu'il est présenté;
- identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
- entendre les bruits, les sons, les silences;
- identifier le ou les principaux personnages;
- entendre et caractériser les voix des personnages.

II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes**, c'est-à-dire...

- identifier les principales caractéristiques des personnages (trait de caractère dominant, aspect physique), des lieux et des objets jouant un rôle important dans le déroulement de l'action;
- identifier, dans certaines scènes, les attitudes, les sentiments, les réactions ou les façons de voir des principaux personnages;
- identifier, s'il y a lieu, dans la pièce ce qui révélerait des caractéristiques du locuteur;
- choisir, parmi les éléments de la pièce, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels elle a été produite.

III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser)**, c'est-à-dire...

- dégager l'évolution affective du personnage principal;
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les situations, les lieux ou les objets mentionnés dans la pièce;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à ce roman;
- décrire les principales situations dans lesquelles se trouvent les principaux personnages;
- dégager les principales actions de la pièce.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire une pièce de théâtre (suite)

IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes**, c'est-à-dire:

- dégager le sujet/thème de la pièce s'il est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- découvrir les intentions, les états d'âme et les significations sociales ou politiques derrière les paroles prononcées;
- identifier à quel type de public s'adresse la pièce;
- identifier certaines valeurs sociales ou morales véhiculées par les personnages de la pièce;
- inférer la variété de langue utilisée;
- imaginer les lieux, le temps, les gestes, les déplacements où se passe l'action lorsqu'ils sont implicites;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. **Évaluer : réagir**, c'est-à-dire...

- exprimer ses impressions sur les personnages et les situations qu'ils vivent;
- identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou n'a pas aimé la pièce;
- dire dans quelle mesure il s'identifie à ces personnages ou à ces situations;
- dire, s'il y a lieu, dans quelle mesure les informations relatives à la vie de l'auteur, présentées dans le matériel didactique (notice), le dictionnaire, les encyclopédies, etc., facilitent la compréhension du poème.

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui **"L'exploitation du théâtre"** qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension de la pièce de théâtre.

ENRICHISSEMENT

ÉCRITURE

Discours à caractère ludique/poétique

Écrire un poème ludique

À l'occasion de la rédaction d'un poème visant à divertir ou satisfaire un besoin d'imaginaire, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
- choisir un sujet/thème en utilisant, s'il y a lieu, certains éléments de son vécu ou de celui des autres;
- identifier le public-cible;
- choisir les aspects du sujet/thème à traiter.

II. **Organiser l'information**, c'est-à-dire...

- regrouper l'information sous les aspects déterminés.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...

- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser les mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser les figures de style et des rimes susceptibles de créer différentes impressions chez l'interlocuteur;
- utiliser des mots/groupes de mots qui constituent des champs lexicaux exprimant ou évoquant des sentiments, des émotions ou l'état d'âme relatifs au thème choisi;
- de proposer une vision du monde, en véhiculant des idées, des sentiments, des valeurs dans son poème.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font **partie intégrante** de l'habileté. **Elles sont à évaluer.**

Discours à caractère ludique/poétique

Écrire un récit d'aventures

À l'occasion de la rédaction d'un récit d'aventures visant à divertir ou stimuler l'imaginaire, en tenant compte de **la situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de:

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
- choisir un sujet;
- identifier le public-cible;
- inventer et caractériser des personnages, des actions, des lieux et des objets imaginaires;
- créer une situation qui représente un danger ou une menace pour un ou plusieurs personnages de son récit;
- créer un ou des moyens que les personnages menacés utiliseront pour tenter de s'en sortir;
- créer des actions principales et des actions secondaires;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.

II. **Regrouper l'information**, c'est-à-dire...

- regrouper l'information selon un ordre chronologique.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...

- utiliser la structure propre à ce discours;
- faire évoluer les personnages;
- introduire, s'il y a lieu, des passages descriptifs liés au déroulement des actions;
- utiliser, s'il y a lieu, dans les paroles rapportées, des mots ou des expressions qui révèlent le ton ou l'attitude des personnages qui les prononcent;
- utiliser adéquatement les pronoms de façon à préciser par qui les événements racontés ont été vécus;
- utiliser adéquatement le temps des verbes exigé par la logique de son récit;
- utiliser adéquatement des indices de temps qui permettent de situer les actions les unes par rapport aux autres;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écrire un récit d'aventures (suite)

- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser, s'il y a lieu, des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- diviser son récit en paragraphes.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font **partie intégrante** de l'habileté. **Elles sont à évaluer.**

Discours à caractère informatif

Écrire un texte à caractère informatif sur un sujet lié à l'actualité

À l'occasion de la rédaction d'un texte à caractère informatif visant à informer sur un sujet lié à l'actualité, en tenant compte de la **situation de communication** et **du fonctionnement de la langue et du discours**, l'élève sera capable de :

I. **Choisir l'information**, c'est-à-dire...

- choisir une intention de communication;
- choisir un sujet lié à l'actualité;
- identifier le public-cible;
- choisir les aspects du sujet à traiter;
- choisir des informations pertinentes et suffisantes afin de bien informer l'interlocuteur;
- tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.

II. **Organiser l'information**, c'est-à-dire...

- regrouper l'information selon les différentes circonstances entourant l'événement : personnes, faits, temps, lieu, etc.

III. **Formuler l'information**, c'est-à-dire...

- formuler son intention de communication;
- intituler son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
- énoncer clairement le sujet de son discours;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- fournir des informations qu'il juge pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
- fournir des informations qu'il juge nouvelles pour l'interlocuteur;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;

suite...

Discours à caractère informatif

Écrire un texte à caractère informatif sur un sujet lié à l'actualité (suite)

- fournir des informations sur les circonstances qui entourent les faits ou les événements cités dans son exposé;
- accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;
- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font **partie intégrante** de l'habileté. **Elles sont à évaluer.**

BEST COPY AVAILABLE